

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
  
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# Le Négociant Canadien

COMMERCIAL, INDUSTRIEL ET FINANCIER.

Vol. I.—No. 18.]

MONTRÉAL, 8 FÉVRIER, 1872.

[2 PAR ANNEE.

## Le Négociant Canadien

PUBLIÉ DANS LES INTÉRÊTS DU  
COMMERCÉ ET DE L'INDUSTRIE  
PARAISANT  
LE JEUDI DE CHAQUE SEMAINE.  
**L. E. MORIN & C<sup>ie</sup>**  
Éditeurs-propriétaires.

Abonnement - \$2 par an.  
Annonces - 10 cts. la ligne par insertion.

### Chemins de Fer



COMPAGNIE DU  
CHEMIN DE FER LE GRAND TRONC  
DU CANADA.

1871—ARRANGEMENTS D'HIVER.—1872

Nouveaux chars pour tous les Trains Express

LES Trains partiront maintenant de MONTRÉAL  
comme suit :

#### ALLANT À L'OUEST.

Express de Jour pour Ogdensburgh, Ot-  
tawa, Brockville, Kingston, Belleville,  
Toronto, Guelph, London, Brantford,  
Goderich, Buffalo, Détroit, Chicago et  
tous les points de l'Ouest à 8.00 A. M.  
Express de Nuit do do 8.00 P. M.  
Train d'accommodement pour Brockville  
et les stations intermédiaires 4.00 P. M.  
Train Mixte pour Kingston do do 6.00 A. M.  
Trains pour Lachine à 7.00 A. M., 9.00 A. M., 12.00  
(midi) 3.00 P. M., et 5.00 P. M. Le Train de 3.00  
P. M. va à la frontière.

#### ALLANT AU SUD ET À L'EST.

Train d'accommodement pour Island  
Pond et les stations intermédiaires 7.00 A. M.  
Express pour Boston via Vermont Cen-  
tral 9.00 A. M.  
Express pour New-York et Boston via  
Vermont Central 3.30 P. M.  
Le train de la Malle pour St. Jean et  
Rouse's Point, en connexion avec les  
trains du Saugus, Shefford & Char-  
naby et de Jonction des Cantons du Sud  
Est 3.00 P. M.  
Train de la Malle pour Island Pond,  
et les stations intermédiaires 2.00 P. M.  
Malle de Nuit pour Qué.-éc, Island Pond,  
Gorham, Portland et Boston et les Pro-  
vinces d'en Bas, arrêtant entre Mont-  
réal et Island Pond à St. Hilaire, St.  
Hyacinthe, Upton, Acton, Richmond,  
Sherbrooke, Lennoxville, Compton,  
Coaticook et Norton Mills, seulement  
à 10.30 P. M.

Il y aura des Chars Dortoirs Palais Pullman à  
tous les trains directs du jour et de nuit. Le бага-  
ge sera étiqueté pour tout le trajet.

Comme la ponctualité dépend des connexions avec  
les autres lignes, la Compagnie ne sera pas responsa-  
ble des Trains qui n'arriveront pas et ne partiront  
pas des Stations aux heures nommées.

Les steamers Carlotta ou Chase laisseront Portland  
pour Halifax, N. E., tous les Samedis après-midi à  
4.00 heures p. m. Le confort est excellent pour les  
passagers et le fret.

La Compagnie Internationale des Steamers, faisant  
le trajet en connexion avec le Chemin de Fer le  
Grand Tronc, laisse Portland tous les Mardis et Jaudis  
à 6.00 heures p. m., pour St. Jean, N.B., etc., etc.

On pourra acheter des billets aux principales sta-  
tions de la compagnie.  
Pour plus amples informations et l'heure du départ  
et de l'arrivée de tous les Trains aux stations inter-  
médiaires et au terminus du chemin, s'adresser au  
Bureau où l'on vend des billets, à la Station Don-  
aventure ou au Bureau No. 30, Grande Rue St. Jea-  
ques.

Montréal, 31 Octobre 1871

C. J. DRYDGES,  
Directeur-Gérant.



## JONCTION DU CHEMIN DE FER DES COMTES DU SUD-EST.

1871—Table des Heures No. 2.

La et après le 6 NOVEMBRE 1871, les TRAINS  
partiront comme suit :

ALLANT AU NORD.	Dis	No. 1	
		Malle.	No. 3 Fret.
Richford, Vt. .... Dép.		A. M.	A. M.
Abercorn .....	23	6.10	6.10
Sutton Flat .....	8	6.20	6.25
Emerson .....	11	6.40	6.55
West Broms .....	11	6.50	7.15
Sweetsburgh .....	13	7.05	7.30
Cowansville .....	24	7.30	7.50
East-Farnham .....	24	7.39	8.10
Bricham .....	24	7.49	8.30
Furuden .....	24	7.50	8.40
East-Farnham .....	29	7.55	8.40
West-Farnham .....	33	8.10	9.10
St. Jenn .....	31	8.45	...
Montréal .....	33	9.50	...

ALLANT AU SUD.	Dis	No. 2	
		Malle.	No. 4 Fret.
Montréal .....		P. M.	A. M.
St. Jenn .....		3.00	...
West-Farnham .....		4.30	...
St. Jenn .....		5.35	10.30
Furuden .....	4	5.39	...
Bricham .....	6	5.59	11.00
East-Farnham .....	9	6.45	11.20
Cowansville .....	13	6.55	11.45
Sweetsburgh .....	15	6.05	11.55
West Broms .....	18	6.20	12.10
Emerson .....	24	6.35	12.30
Sutton Flat .....	25	6.45	12.50
Abercorn .....	31	6.55	1.20
Richford, Vt. .... Arr.	33	7.05	1.30

Les passagers du Train No. 1 communiquant à St.  
Jean avec les Trains pour New-York, Boston, Rou-  
se's Point, &c.

On ne change pas de Char de ou pour Montréal.  
Des relais attendent aux Stations à l'arrivée des  
Trains de Montréal pour toutes places des Cantons  
de l'Est.

Jusqu'à nouvel ordre, les Trains de Fret cir-  
culeront seulement les Mercredi et Samedi.

Les Passagers ont droit de circulation sur les  
Trains de Fret.

Les Passagers des Trains venant du Nord  
ont droit de circulation sur les Trains allant au Sud.

A. B. FOSTER,

Gérant.

Waterloo, P. Q., 2 novembre 1871.

## W. & F. P. CURRIE & C<sup>ie</sup>,

100, RUE DES SŒURS GRISSES,

Importateurs de Fer en Saumon, Fer en Barres,  
plaques de Bouilloires, Fer galvanisé, Pla-  
ques du Canada, Plaques d'Etain,

TUBES POUR BOUILLIRES, TUBES A GAZ.

Etain en Lingot.	Rivets.	Marbre Veiné
Cuivre en Lingot.	Fit de Fer.	Ciment Romain.
Cuivre en Feuilles.	Fil d'Acier.	Do de Portland
Antimoine.	Vitres.	Do du Canada.
Zinc en Feuilles.	Peinture.	Tuile à Paver.
Zinc en Saumon.	Terre à brique.	Vases de Jardin.
Rouge de Plomb.	Flux Covers.	Dessus Chemn.
	Briques asour.	Fontaines,
	naise.	

Blancs de Plomb. TUYAUX de DRAINAGE,  
Tuiles à Paver Encaustique Patenté, &c.

Manufacturiers de SOFAS, CHAISES, et RES-  
SORTS pour Lits. Un stock considérable toujours en  
main.

## LIGNE ALLAN



Sous contrat avec le Gouverne-  
ment Canadien pour le transport  
des MALLEES du CANADA et  
des ÉTATS-UNIS.

### 1871-72--Arrangements d'Hiver

Les lignes de cette Compagnie se composent des  
vapeurs suivants de première classe à plein pouvoir,  
construits à La Clyde, en fer à double engin:

Vaisseau.	Ton.	Commandants.
POLYNESIAN .....	4100	[En construction.]
CIRCASSIAN .....	3400	[En construction.]
SARMATIAN .....	3600	Capt. J. Wylie.
SCANDINAVIAN .....	3000	Capt. Ballantyne.
PRUSSIAN .....	3000	Lt. Dutton, R.N.R.
AUSTRIAN .....	2700	Capt. Brown.
NESTORIAN .....	2700	Capt. A. Aird.
MORAVIAN .....	2850	Capt. Graham.
PERUVIAN .....	2600	Lt. Smith, R.N.R.
GERMANY .....	3250	Capt. Trucks.
CASPIAN .....	3200	Capt. Ritchie.
HIBERNIAN .....	3434	Capt. R. S. Watts.
NOVA SCOTIAN .....	2300	Capt. Richardson.
NORTH AMERICAN .....	1784	Capt. Miller.
CORINTHIAN .....	2400	Capt. Jas. Scott.
OTTAWA .....	1831	Lt. Archer, R.N.R.
ST. DAVID .....	1650	Capt. E. Scott.
ST. ANDREW .....	1432	Capt. H. Wylie.
ST. PATRICK .....	1207	Capt. Stephen.
NORWAY .....	1100	Capt. C. N. Mylins.
SWEDEN .....	1150	Capt. Mackenzie.

Les STEAMERS de la LIGNE de LIVERPOOL,  
(faisant voile de Liverpool chaque JEUDI et de  
Portland chaque SAMEDI, arrêtant à Loch Foyle  
pour recevoir à bord et mettre à terre les Mallees et  
les Passagers pour l'Irlande et l'Ecosse) doivent être  
envoyés de Portland :

Sarmatian .....	3 Fév.
Germany .....	10 "
Scandinavian .....	17 "
Prussian .....	24 "
Moravian .....	2 Mars.
Austrian .....	9 "
Sarmatian .....	16 "

Prix du Passage de Portland :—

Cabine .....	\$70 à \$80
Entrepont .....	\$25

Les STEAMERS de la LIGNE de GLASGOW  
devront faire le voyage entre la Clyde et Portland  
pendant la navigation de la saison d'hiver.

Un Chirurgien expérimenté est à bord de chaque  
vaisseau. Les cabines ne sont pas retenues à moins  
d'être payées d'avance.

Pour fret ou autres détails, s'adresser

A Portland, à J. L. FARMER ou à HUGH & ANDREW  
ALLAN; à Québec, à ALLAN, RAE & Co; au Havre, à  
JOHN M. CURRIE, 21 Quai d'Orléans; à Paris, à Gus-  
TAVE BOSSANGE, 25 Quai Voltaire; à Anvers, à AUG.  
SCHMITH & Co; à Rotterdam, à G. P. ITTMAN &  
Zoon; à Hambourg, à W. GINSON & HUGO; à Belfast  
à CHARLEY & MALCOLM; à Londres, à MONTGOMRIE  
& GREENHORNE, 17 Gracechurch Street; à Glasgow, à  
JAMES et ALEX. ALLAN, 70, Great Clyde Street; à  
Liverpool, à ALLANS BROS. James Street, ou à

H. & A. ALLAN,  
Coin des Rues Youville et Commune.

## CUVILLIER & C<sup>ie</sup>.

Marchands en Général

44 — Rue St. Sacrement — 44

MONTRÉAL.

**Distillateurs.**

**DISTILLERIE DE PRESCOTT, ONT.**

**AVIS AUX MARCHANDS DE SPIRITUEUX.**

LES soussignés ont le plaisir d'annoncer au Commerce qu'ils ont complètement renouvelé leurs appareils de distillation et ont introduit les améliorations les plus récentes pour la rectification des esprits de grain, et qu'ils sont maintenant prêts à exécuter les commandes qui seront adressées soit à eux directement ou à leurs agents à Montréal, pour *Alcool à 46 degrés, Eau-de-Vie à 50 degrés, Whisky de Seigle ou de Malt et Toddy Whisky.*

J. P. WISER & C<sup>ie</sup>.

Représentés à Montréal par

MORIN & C<sup>ie</sup>.

24 Rue St. Sacrement.



**AVIS.**

AVIS est par le présent donné que le Maître de Commerce ci-dessus consistant de M. GOODERHAM & WORTS, TORONTO, les DEUX ETIQUES et les lettres G & W, le tout sur des BOUTEILLES OVALES, a été ad. par eux d'importer de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, et a été enregistré conformément à la loi sur le Malt et le Seigle de 1878, dans le but de distiller certains esprits et boissons. Malt blanc et noir par eux dans le dit Vin de Toronto à savoir ALCOOL WHISKY DE SEIGLE, WHISKY DE MALT, TODDY WHISKY, et toutes autres Boissons spiritueuses vendues par eux à Toronto, Montréal et à tous les Ports de la Province du Canada. Le dit Malt et le dit Seigle sont brûlés sur charbon et Quant au Toddy on tenant les dits Spiritueux en Caisse et maud. o. e. ont été par le dessein ci-haut.

GOODERHAM & WORTS,

A. & A. B. CHARLEBOIS, Agents.

Montréal, Octobre, 1871.

**SPIRITUEUX, BIERES ET PORTER.**

LES soussignés informant leurs amis qu'ils s'occupent de faire de nouvelles et meilleures bières et autres et allent eux à leur Appareil de Distillerie, qui est maintenant en pleine opération et qui leur permettra d'apporter de fournir tout ce qui est demandé soit droit payé de leurs célèbres Spiritueux soit sans payer.

**WHISKY DE MALT**

OLD RYE WHISKY

ESPRIT-DE-VINS 50 O.P.

ALCOOL 60 O.P.

qu'ils garantissent être distillés des maltes et grains de la meilleure qualité.

Ils ont aussi l'attention sur la qualité supérieure de leur célèbre Bière INDIA PALE et autres et sur leur PORTER de cette saison, dont l'on peut se procurer n'importe quelle quantité en fûts ou en bouteilles.

WM. DOW & C<sup>ie</sup>.

P. S.—Le plus haut prix du marché est toujours payé pour l'Orge, le Seigle, l'Avoine et le Houblon

**SHERRY—POLAE, HERMOMOS-Y-CO.**

XERES DE LA FONTERA.

PORT—BORGES DE CASTRO, OPORTO.

LES soussignés ont l'honneur d'informer le commerce qu'ils reçoivent les commandes qui leur seront adressées pour l'importation des célèbres VINS ci-dessus.

Toutes commandes adressées à

MM. HOWARD, SMITH & C<sup>ie</sup>.

No. 31 rue St. François-Xavier,

MONTRÉAL,

recevront notre attention spéciale.

E. BENDELARI & C<sup>ie</sup>,

TORONTO.

**Marchands de Vins.**

**JOHN HOPE & C<sup>ie</sup>,**

**Marchands Commissionnaires**

Représentant en Canada :

MM. MOET & CHANDON, EPERNAY.

“ BARTON & GUESTIER, BORDEAUX.

“ JULES ROBIN & C<sup>ie</sup>, COGNAC.

M. M. MISA, XERES DE LA FONTERA.

MM. COCKBURN SMITHES & C<sup>ie</sup>, OPORTO.

M. FREDERICK VALLETTE, MARSEILLES.

MM. BULLOCH LADE & C<sup>ie</sup>, GLASGOW.

“ E. & J. BURKE, DUBLIN, Exportateurs de Porter en Bouteilles de MM. H. GUINNESS FILS & C<sup>ie</sup>, &c., &c., &c.

N. B.—On accepte les commandes qui du Commerce de Gros.

**Vins d'Espagne**

**IMPORTATION DIRECTE.**

50 QUARTS EL DURO (Cinq grappes).

100 “ “ (Trois grappes).

50 BARRIQUES } PRIORATO CATALUNA.

25 PIPES }

A Vendre par

**VILLENEUVE & LACAILLE**

243 Rue St. Paul,

(Bâtisse des Sœurs)

MONTRÉAL.

**G. VERLAQUE,**

No. 5 Rue St Sacrement

**VINS,**

**LIQUEURS,**

**CIGARES.**

**AVIS AUX COMMERÇANTS DU CANADA.**

FRIN, Propriétaire de Vignobles des coteaux de Roumagnole, entre St. Jean d'Angely et Cognac (France).

Distillerie érigée et fonctionnant depuis 1747. Entrepôt à New York (Etats-Unis) et à Montréal (Canada).

Produits naturels garantis par certificats d'origine. Reçus par l'Arbutus :

CLARET PUR RAISIN, VIN BLANC do, COGNAC do, de plusieurs âges, CHAMPAGNE de plusieurs prix.

LIQUEURS SURFINES. Premières marques de France. AB-INTHE SUISSE, VERMOUTH, MOUTARDE DE RAISIN (Produit nouveau).

Bureau et Entrepôt chez O. STE. MARIE & C<sup>ie</sup>, 30 Rue St. Nicholas.

Représenté à Montréal par VICTOR DUVERNAUD.

**Marchands de Vins.**

OLD TOM GIN, VIN DE GINGEMBRE, WHISKY IRLANDAIS, WHISKY ECOSSAIS, AMERS D'ORANGES

**DE BERNARD**

PAISLEY WHISKY SUPERIEUR DE JAMES STEWART & CO.

EAU-DE-VIE DE “SAYER,” “ “ “CORAN.”

A vendre par

OGILVY & C<sup>ie</sup>.

AGENTS.

31 Janvier 1872.

**Marchands de Tabac, Cigares, &c.**

A. DUBORD & C<sup>ie</sup>.

IMPORTATEURS DE CIGARES ET MANUFACTURIERS DE TABAC.

En Gros et en Détail

227 & 229 Rue St. Paul, MONTRÉAL.

N. B.—Nous attirons l'attention spéciale du commerce sur notre tabac en poudre si avantageusement connu dans les Provinces du Canada.

C. FILIATRAULT,

MARCHAND DE TABAC et MANUFACTURIER DE TABAC A FUMER, à CHIQUER et EN POUFRE.

IMPORTATEUR DE

PIPES DE FANTAISIE, CIGARES DE LA HAVANE, &c.,

Nov. 11 et 13, Place Jacques Cartier, MONTRÉAL, P. Q.

HENRY & C<sup>ie</sup>,

MANUFACTURIERS DE TABACS, 271 RUE ST. PAUL, MONTRÉAL, P. Q.

**L. A. GLOBENSKY & C<sup>ie</sup>,**

IMPORTATEURS

PIPES FUME DE MER, PIPES—IMITATION de PIPES—BOIS.

BLAGUES A TABAC,

POTS do. do.

CIGARES

En Gros.

312 RUE ST. PAUL, MONTRÉAL.

LYMANS, CLARE & C<sup>ie</sup>.

ÉTABLIS EN 1803.

MANUFACTURIERS D'HUILE DE LIN, PEINTURES ET MASILLIC.

IMPORTATEURS DE DROGUES ÉTRANGÈRES, PEINTURES ET COULEURS, HUILES ET BOIS DE TEINTURES.

382, 384 et 386, St. Paul Street,

Montréal.

J. L. CASSIDY & C<sup>ie</sup>.

IMPORTATEURS DE PORCELAINES,

VERRETERIES ET VAISSELLES.

330 & 341 Rue St. Paul,

BATISSE DES SŒURS, MONTRÉAL.

P. POULIN & C<sup>ie</sup>,

DISTILLATEURS et FABRICANTS de CORNIAUX, GENIÈVRE (Old Tom), VINS DE GINGEMBRE, SIROPS DE FRUITS DE CHOLEX, ABSINTHES, EAUX-DE-VIE, WHISKIES, &c., MANUFACTURIERS A (D) WHISKY et Importateurs de VINS, SPIRITUEUX et CIGARES.

Bureau et Entrepôt: 313 RUE ST. PAUL,

MONTRÉAL.

**Importateurs de denrées coloniales.**

**J. HUDON & CIE.,**  
**IMPORTATEURS ET MARCHANDS**  
 de  
**DENRÉES COLONIALES, VINS, SPIRITUEUX**  
 et COMESTIBLES.  
 Agents pour la célèbre Eau-de-Vie GIRAUD FRÈRE.  
 246, RUE ST. PAUL, et  
 199 et 201 DES COMMISSAIRES,  
 MONTRÉAL, P.Q.

**GAUTHIER, MAYRAND & CIE.**  
**IMPORTATEURS DE**  
 VINS, SPIRITUEUX, EPICERIES,  
 MARCHANDS DE  
 FARINE, LARD, SAINDOUX, etc.  
 274 et 281, Rue Des Commissaires,  
 MONTRÉAL.

**GAUCHER & TELMOSSE,**  
**IMPORTATEURS DE**  
 DENRÉES COLONIALES,  
 VINS ET SPIRITUEUX,  
 MARCHANDS DE  
 FARINE, LARD, SAINDOUX, etc., EN GROS  
 No. 200 Rue St. Paul et 161 Des Commissaires,  
 MONTRÉAL.  
 G. G. GAUCHER. L. W. TELMOSSE.

**SENECAL, CADIEUX & JOLY,**  
**IMPORTATEURS,**  
 MARCHANDS D'EPICERIES,  
 VINS, LIQUEURS, et  
 PROVISIONS  
 278, RUE ST. PAUL, et  
 225 et 227, DES COMMISSAIRES,  
 MONTRÉAL, P.Q.

**DESMARTEAU & CIE.**  
**IMPORTATEURS DE**  
 VINS, LIQUEURS,  
 EPICERIES, etc., EN GROS  
 231 et 233 Rue Des Commissaires,  
 MONTRÉAL.

**C. MELANÇON.**  
**MARCHAND-EPICIER,**  
 191 RUE ST. PAUL, MONTRÉAL.

**LA MEILLEURE POUDDRE A BOULANGER**  
 QUI EXISTE.



Est la seule originale et authentique  
 ELLE NE DESAPPOINTE JAMAIS.  
 Vendue par tous les Epicieris.

**Huile de Petrole.**

**COMPAGNIE CANADIENNE DES TERRES**  
 ET DE MINES (Limite)  
 Bureau principal: 22 MINING LANE, LONDRES,  
 ANGLETERRE.

TRADE MARK.



**RAFFINERIE DE PETROLE (STANDARD**  
**PETROLIA), ONTARIO.**  
 D. CAMPBELL, AGENT,  
 13 Halle aux Blés,  
 MONTRÉAL.

**ROBERT B. MURRAY,**

**MARCHAND EN GROS DE PETROLE RAF-**  
**FINÉE, D'HUILES LUBRIQUES, BEN-**  
**ZOLE, GOUDRON, etc.,**  
 36 Rue Lemoine, MONTRÉAL.  
 Toujours en magasin toutes les meilleures marques  
 d'Huiles de Charbon.  
 Le plus haut prix payé pour les barils vides.

**Garde-Magasins.**

**O. STE. MARIE & CIE.,**  
**GARDE-MAGASINS.**  
 (Warehousemen.)

**LISTE DE NOS MAGASINS:**  
 30 St. Nicholas, 2 Magasins et Caves, Entrepôts Nos.  
 29 et 77.  
 20 St. Sacrement, 1 Magasin et Caves, Entrepôt No.  
 92.  
 26 St. Sacrement, 1 Magasin et Caves, Entrepôt No.  
 92.  
 8 St. Eloi, Magasin et Caves, Entrepôt No. 88.  
 29 St. Gabriel, 2 Magasins et Caves, Entrepôt No. 78  
 et 91.  
 19 et 21 Ste. Thérèse, 2 Magasins et Caves.  
 13 Du Collège Insp. de Potasse, 1 Magasin.  
 6 St. Eloi, 1 Cave.  
 37 St. Nicolas, 1 Cave.  
 10 et 14 Nazareth, près du Canal. Magasins pour sel,  
 comestibles, etc. etc.

**EMMAGASINAGE EN ENTREPOT OU**  
**FRANC DE DROITS.**

**FRED. CASTLE,**  
 65, RUE DE LA COMMUNE,  
 Vis-à-vis le Bassin du Canal.  
 MONTRÉAL.

**Huiles et Peintures.**

**JOHN McARTHUR & SON,**  
**IMPORTATEURS ET MARCHANDS D'HUILES,**  
**PEINTURES SECHES ET A**  
**L'HUILE, VERNIS, VITRES,**  
**PRODUITS CHIMIQUES,**  
 Marchandises de Marine, Teintures, &c.,  
 18 Rue Lemoine,  
 MONTREAL.

**R. C. JAMIESON & CIE.,**  
**MANUFACTURIERS DE VERNIS et D'IMI-**  
**TATION DE LAQUE DE CHINE.**  
 IMPORTATEURS  
 D'HUILES, PEINTURES, COULEURS, THE-  
 REBENTINES, etc., etc.  
 No. 3 Halle aux Blés et No. 6 Rue St. Jean,  
 MONTRÉAL.

**Importateurs de Nouveautés.**

**THOMAS, THIBAUDEAU & CIE.**  
**IMPORTATEURS DE MARCHANDISES SECHES**  
 En Gros Seulement, No. 330, Rue St. Paul.  
 THOMAS, THIBAUDEAU & CIE. Montréal.  
 THIBAUDEAU, THOMAS & CIE. Québec. MONTREAL.  
 THOMAS & THIBAUDEAU, Manchester.

**S. GELINAS,**  
**IMPORTATEUR.**  
 No. 256 RUE ST. PAUL,  
 Troisième porte de  
 M. AMABLE PREVOST,  
 MONTRÉAL.

**FRANCEUR & GIROUX,**  
**IMPORTATEURS**  
 DE  
**NOUVEAUTÉS FRANÇAISES,**  
**ANGLAISES**  
 et  
**AMERICAINES.**  
 7 & 9, RUE ST. LAURENT,  
 MONTRÉAL.

**M. TRESTER,**  
**IMPORTATEUR DE MARCHANDISES**  
**ALLEMANDES, FRANÇAISES ET BELGES.**  
 IMPORTATEUR  
 D'ARTICLES pour FUMEURS, TELS QUE PIPES  
 EN ECUME DE MER, BLAGUES, PIPES  
 EN BOIS, etc., etc., et de  
 CIGARES de la HAVANE et d'ALLEMAGNE.  
 M. T. tient toujours un assortiment des plus  
 complets et des plus variés de jouets d'Allemagne,  
 d'articles en cuir, sachets, etc.  
 ENTREPOT—388 & 390, RUE ST. PAUL,  
 MONTRÉAL.

**Hotels.**

**HOTEL RIVARD,**  
 No. 64 RUE ST. GABRIEL, MONTRÉAL.  
**DES VOITURES** transporteront les voyageurs des  
 bateaux et des chemins de fer à l'Hôtel.  
 Table des mieux servir.

**Librairie et Relieurs.**

**CHARLES PAYETTE,**  
**LIBRAIRE-RELIEUR,**  
 250—RUE ST. PAUL—250  
 Vis-à-vis la Rue St. Vincent,  
 MONTRÉAL.

**Courtiers.**

**MORIN & CIE.,**  
**COURTIERS ET COMMISSIONNAIRES**  
 POUR L'ACHAT ET LA VENTE DE  
 COMESTIBLES,  
 EPICERIES,  
 ET  
 SPIRITUEUX  
 DENRÉES COLONIALES,  
 No. 24 RUE ST. SACREMENT,  
 MONTRÉAL.

**A. & A. B. CHARLEBOIS.**  
**COURTIERS DE DENRÉES COLONIALES,**  
 et  
 AGENTS POUR LA DISTILLERIE,  
**GOODERHAM & WORTS,**  
 TORONTO.  
 16, RUE ST. SACREMENT,  
 MONTRÉAL.

**J. P. COX,**  
**COURTIER EN THÉ,**  
 HUILES,  
 EPICERIES,  
 et  
 DENRÉES COLONIALES  
 Coin des rues  
 ST. SACREMENT ET ST. NICHOLAS.  
 MONTRÉAL.

**AUX MARCHANDS.**

Le soussigné se chargera de la vente et de l'achat  
 de toute espèce de grains et de sel à commission,  
 moyennant 2 pnr 100.  
 Remises faites sans retard dans tous les cas.  
**P. RIVARD,**  
 No. 64 Rue St. Gabriel, Montréal.

**D. P. BEATTIE,**  
**NÉGOCIANT ET COMMISSIONNAIRE.**  
 MARCHAND EN GROS DE  
**THÉ, SIROP ET MELASSE,**  
 Seul Agent pour la Puissance du Canada de  
 Messrs. OFFLEY, CRAMP & FORRESTER, OPORTO.  
 CRAMP, SUTER & CIE., CADIZ.  
 FORRESTER & CIE., BORDEAUX.  
 Agent pour la Tannerie de New Glasgow JOHN HALL  
 & FILS, Manufacturiers de CUIR A SEMELLE.  
 17 Rue St. Sacrement,  
 MONTRÉAL, P.Q.

**Fabricants de Salaisons.**

**D. REES & CIE.**  
**FABRICANTS DE SALAISONS ET COMESTI-**  
**BLES,**  
 INSPECTEURS DE  
 BŒUF, LARD ET BEURRE,  
 COMMISSIONNAIRE, Etc.  
 46, 48 & 50 Rue Des Sœurs Grises, MONTRÉAL.

**LE BULLETIN DE NEW YORK**

**JOURNAL FINANCIER, COMMERCIAL**  
**ET D'EMIGRATION**  
 PARAIT TOUS LES LUNDIS.

**ABONNEMENT POUR LE CANADA :**

Un an ..... \$8.00  
 Six mois ..... 4.50

Les communications relatives au journal et les  
 remises de valeurs devront être adressées au Direc-  
 teur du Bulletin de New York, 48 Broad Street, ou au  
 Bureau du Négociant Canadien, bâtisses de la Gazette  
 à Montréal.

## REVUE COMMERCIALE.

(Pour la semaine finissant 7 Février, 1872.)

Le calme qui est général pour tout le Canada ne fait pas exception à Montréal. Nos prévisions de l'établissement d'un bon courant régulier d'affaires ont été déçues et nous ne nous attendons guère à voir l'activité se réveiller avant l'ouverture de la navigation. Le commerce de grains grossiers qui a coutume de se faire sur une grande échelle pendant l'hiver dans la province de Québec a été sans importance cette année, de là, la stagnation générale qu'on remarque et la diminution comparative des remises d'argent aux négociants des villes. Le calme général qui a existé depuis le commencement de l'hiver commence à influer sérieusement sur les cours de plusieurs articles de production locale ou d'importation étrangère.

Grand nombre de nos négociants qui avaient importé directement l'année dernière, se trouvent avoir encore en main une accumulation de marchandises, et sous ces circonstances, ne sont pas disposés à donner de nouvelles commandes.

Le vent est à la formation des Sociétés pour l'exploitation des richesses minérales et le développement de l'industrie. On verra par un article que nous publions, ailleurs, que les capitaux qui cherchent placement, sont abondants et que toute entreprise garantie par des noms connus et bien posés ne peut faillir de rencontrer l'encouragement du public quant à la question d'argent.

La seule chose à craindre est de savoir si on dépassera le but et si notre pays pourra absorber la production de toutes les manufactures qui pourraient s'établir. Il est de la plus haute importance pour les personnes qui portent intérêt à la chose publique de s'assurer de marchés où on pourra expédier le surplus de nos productions et pour atteindre ce but il faut secouer l'apathie inhérente à cette partie de notre pays et travailler d'un commun accord à obtenir des relations commerciales plus étendues avec nos voisins que nous avons eu depuis quelques années. C'est là notre marché naturel et ce qui se passe actuellement aux Etats-Unis nous porte à croire que le temps est proche qu'ils seront prêts à nous rencontrer pour une entente qui devra être au plus grand bénéfice de deux parties.

**FARINES.**—Hors la demande locale qui est sans grande importance, nous n'avons rien de nouveau à signaler. Il ne se fait pas d'affaires pour le livrable et la spéculation se tient toujours sur la réserve.

**BLÉ.**—Aucune transaction à signaler.

**ORGE.**—Affaires très-calmes.

**POIS.**—On cote 86c par 66 lbs. Calme.

**AVOINE.**—Sans changement. Environ un centin la livre.

**MAÏS.**—Le prix de détail est de 70c par 56 lbs.

**GRAINE DE TREFLE.**—Quelques petits lots ont commencé à faire leur apparition à la halle aux 11s et sont tenus à 1 1/2 par lbs. A New-York on cote 10 1/2 pour Ohio et 11 1/2 pour Indiana et Michigan.

**GRAINE DE MIL.**—La demande pour cette graine est beaucoup plus accentuée que pendant le mois de Janvier. Le marché est approvisionné quo par la culture qui obtient de \$2,60 à \$2,70 pour 50 lbs.

**GRAINE DE LIN.**—Les récoltes de cette graine sont très minimes. La culture seule fournit que quelques parties qui trouvent preneurs à \$1,50 pour 60 lbs. A New-York, la demande

pour cette graine est très active et le marché est très excité en conséquence de nouvelles de Calcutta qui signale une nouvelle hausse sur cette place. On rapporte la vente de 5,500 sacs à \$2,50 en or, 4,500 sacs à \$2,47 et 6,000 sacs sous voile à \$2,40 au comptant et en or.

**LARD.**—La demande pour le lard mess est plus active que pendant la dernière huitaine mais la divergence d'opinion entre détenteurs et acheteurs restreint les opérations.

Les premiers sont fermes à \$16 tandis que les derniers ne veulent pas dépasser \$15,75. Nous n'avons aucune transaction à signaler dans le mess mince, le prime ou l'extra prime.

**PORES BEATRES.**—Les cours ont reculé d'environ vingt cinq centus par 100 lbs. On cote bonne moyenne de pas audessous de 250 lbs \$5,50, audessous de 230 lbs \$5,00 à \$5,10 pour 100 lbs selon qualité.

**SAINDOUX.**—Quelques ventes en lots de 50 timettes à 10c, entourant avec offres pour le mois courant, à 9 1/2c.

**BEURRE.**—Affaires tranquilles. Les cours de la semaine dernière restent sans changement.

**FROMAGE.**—Ordinaire 11c à 11 1/2c, choix 12 à 12 1/2 par lb. Affaires actives.

**POISSON.**—Marché lourd—Beaucoup d'offres, peu de demande.

Affaires presque nulles. La baisse de cinquante centus par baril sur la morue depuis huit jours n'induit à aucune opération importante. Le commerce n'achète que pour ses besoins réguliers. Les spéculateurs ont complètement déserté le marché. Le hareng trouve preneurs qu'en petites parties, celui de choix de \$4,25 à \$4,50. Les qualités inférieures sont complètement négligées. La grande morue verte s'offre plus facilement. On cote \$7 à \$7,25 pour 224 lbs. La morue sèche est peu recherchée mais fortement tenu à \$4,75 pour 112 lbs. On cote le poisson blanc \$4,75 à \$5,00 par demi baril, moitié truite, moitié poisson blanc \$1,50, truite \$4,25. Le saumon est rare à \$16 pour 200 lbs.

**CUIRS.**—Les affaires dans les cuirs sont régulièrement actives et la demande est particulièrement accentuée pour le buff. Les cuirs noirs tendent fortement à la hausse. Les peaux de moutons sont très recherchées. Les stocks sont généralement légers, à l'exception du cuir à semelle qui s'offre en plus fortes parties que pendant les derniers mois de l'année.

**CHAUSSURES.**—Nous n'avons rien de nouveau à signaler dans le commerce de chaussures. Les chaussures en prunelle tendent à une hausse en conséquence de l'augmentation sur l'étoffe. Les autres restent sans changement. Affaires régulières.

**NOUVEAUTÉS.**—Nos importateurs continuent à recevoir leurs marchandises et les stocks commencent à présenter des assortiments plus complets. Il se fait encore peu d'affaires. Quelques cotonnades et autres marchandises d'étape s'écoulent assez bien, mais il n'y a pas suffisamment d'entrain pour nous induire à dire que les affaires sont actives.

Nous empruntons au B. Bulletin de New-York ce qui suit sur le commerce de Dry Goods:—

Il s'est manifesté cette semaine une plus grande animation, principalement dans le commerce de demi-gros. Beaucoup de marchands du Sud et de l'Ouest sont arrivés sur la place pour faire leurs achats de printemps. Le mouvement n'est pas encore devenu très-général, mais il y a une amélioration marquée depuis la semaine dernière. En ce qui concerne les transactions de première main, les affaires sont moins animées, l'assortiment des maisons de gros est très-complet en ce moment, sur-

tout pour les tissus de coton. On continue à compter sur une bonne saison de printemps, bien que le taux élevé des cours qui sont admis aujourd'hui pour tous les articles de coton puisse peut-être avoir pour effet de restreindre leur écoulement. La situation financière du commerce des dry goods est toujours très-satisfaisante. On ne signale dans aucune partie du pays de faillites importantes. Les échéances suivent leur cours régulier et il y a très peu de renouvellement de billets.

**TISSUS DE COTON INDIGENES.**—Sur tous les tissus de coton, il y a une bonne demande pour le demi-gros. Le marché est un peu surexcité par la hausse constante des prix. Les agents des manufacturiers élèvent graduellement les cours des écrus et de blanchis, et toutes les qualités de ces articles sont cotées à des prix plus élevés qu'au commencement du mois. Dans quelques cas, il y a une hausse de 1/2c. par yard, mais la hausse moyenne est d'environ 1c. Les tissus de couleur, sans avoir subi de hausse, sont très fermes aux cours du jour; ils sont demandés. Les indiennes se vendent plus librement; elles sont bien tenues et subissent évidemment l'influence de la hausse des tissus blancs. Les qualités de consommation usuelle se vendent de 7 1/2 à 8c. avec des offres restreintes, et un marché très-ferme.

**TISSUS DE LAINES INDIGENES.**—Il y a une bonne demande pour l'intérieur sur le tissu à bon marché, d'épaisseur moyenne, pour la saison de printemps. Ces articles se vendant à des prix relativement supérieurs à ceux des casimirs, ils sont très fermes, avec un stock qui n'exécède pas les besoins courants. Pour les casimirs légers de fantaisie pour printemps, la demande est modérée; elle se porte principalement sur les qualités moyennes. Les marchands de l'intérieur prennent des quantités limitées de tissus fins; ils n'achètent pas librement, bien que, d'après les indications actuelles, les prix semblent devoir être plus élevés qu'aujourd'hui pendant la saison qui va s'ouvrir.

Il se fait peu d'affaires sur les flannels, excepté en qualités fines, qui se vendent modérément à de bons prix. Les imperméables sont modérément actifs sans dérangements dans les prix.

**TISSUS ETRANGERS.**—Les importateurs ont reçu leur stock d'étoffes pour robes. Tous les articles légers pour printemps et s'écoulent bien. On s'accorde à dire que l'assortiment d'étoffes est plus complet et plus attrayant qu'il ne l'avait été depuis longtemps. Il a été importé notamment de très belles qualités de drap d'été et de cachemire noir d'Ecosse, qui sont demandés et se vendent librement. Le stock actuel est à peu près égal aux besoins de la consommation. On remarque aussi parmi les importations récentes des grenadines et des étoffes demi-laine françaises et suisses qui obtiendront facilement la faveur du public. En général, il y a sur tous les articles de consommation usuelle une hausse de 10 à 15 pour cent.

Les toiles se vendent de 5 à 7 1/2 pour cent plus cher que l'année dernière; elles sont bien tenues. Les articles pour modistes restent calmes.

**SOIERIES.**—On continue à s'occuper des soieries de fabrication américaine. Il est des marques de soie gros-grain noir et rayée, qui se vendent \$1 au dessous du prix des soies importées pour les mêmes largeurs. Mais l'article importé est supérieur sous le rapport du fini. Le droit d'entrée sur les soies est de 60 par cent, ce qui explique la différence de prix. On vient aussi de monter à San Francisco une fabrique de rubans qui emploie de la soie brute importée directement de Chine.

Marseille, Mardi 16 Janvier, 1872.

La baisse des farines à Paris ne s'est pas encore arrêtée. Le télégraphe d'hier cotait le courant mois à 79,75 et les 4 mois de mai à 79,25. A Lo des, rien de nouveau; on se regarde et on cherche à se persuader que le mal n'est pas bien grand, et qu'il y a encore de l'espoir. New-York reste intrépidement en observation sans faire le moindre mouvement. Voilà les trois points cardinaux qui dominent actuellement la situation. Les autres pays vont pour le moment qu'une importance secondaire et passive.

Le fait dominant aujourd'hui est la baisse des farines à Paris et l'effet qu'elle peut produire.

Si Paris s'était fait illusion, si la spéculation était basée sur des millions de défilés imaginaires, évidemment c'est un échafaudage qui s'écroule et il y aura de la peine à le faire tenir debout. Malheureusement ce sont le commerce et la culture qui en seront les victimes. Il faut espérer cependant que ce ne soit là précisément toute la vérité, et il faut espérer aussi que quelque bonne circonstance viendra en aide au commerce qui est digne du plus grand intérêt et qui, contrairement à ce qui arrive à Paris, fait preuve dans ce moment du plus grand courage et de la plus grande énergie.

Ainsi que nous l'avons promis, nous reproduirons de temps à autre les opinions des organes les plus autorisés du commerce de Londres et de Paris. Nous appelons aujourd'hui l'attention de nos amis sur un article remarquable, de Dornbusch, que nous publions dans toute son étendue, sans nous permettre aucun commentaire, quoique nous ne partagions pas toutes les idées de notre estimé confrère, surtout en ce qui concerne les appréciations relatives à la France et à l'Italie. Ce qui nous semble digne de réflexion, c'est précisément la large part que prend, au besoin la navigation à vapeur dans le transport de grains, et, à ce sujet, nous nous permettons d'appeler l'attention de nos bons amis sur le mouvement maritime de Malte, que nous publions aussi souvent que possible.

Londres, 12 janvier.

(Dornbusch, Circ. Pri.)

REVUE DE LA SEMAINE.

Le commerce du blé a été après tout assez ferme cette semaine, avec des symptômes d'amélioration. Dans plusieurs marchés il y a eu tendance à la hausse: des prix un peu plus hauts ont été payés dans quelques places et la fermeté a généralement prévalu.

An fond, la position n'a pas matériellement varié; cependant on a pu remarquer un petit changement en mieux, provenant de diverses circonstances, comme par exemple le temps un tant soit peu plus froid, la diminution des apports de la culture et la découverte que les stocks dans les greniers, quoique bien importants, sont cependant plus légers que ce que l'on croyait tandis que, d'un autre côté, le nombre des cargaisons flottantes se trouve très-réduit et inférieur à celui des deux années précédentes à la même époque, sans aucune probabilité d'une grande simultanéité d'arrivages jusqu'au printemps. La grande flotte, sans précédents, de chargements arrivés à la côte dernièrement a été en ce beaucoup plus rapidement que ce que beaucoup de personnes croyaient, ce qui démontre le riche état du commerce et sa puissance pour faire face à des transactions importantes, dans l'expectative des besoins considérables qui restent encore à satisfaire. Si ce n'eût été pour l'apparence généralement belle de la jeune plante, et si le temps, au lieu de se radoucir, se fut refroidi, nous aurions eu probablement une plus grande animation dans le commerce, et les prix, au lieu de pencher vers la baisse, auraient peut-être pris une tendance contraire.

L'importation de grains dans le R.-U. en 1871 mérite une spéciale mention. Elle représente une plus large quantité que les années précédentes et voici comment elle se résume:

Blé	9 094.072	quarters
Mais	3 927.583	"
Orge	2 404.936	"
Seigle	23 651	"
Avoine	4.002 584	"
Pois	227 100	"
Nèves	694.318	"
Total	20.371 244	
Farine	3.891.638	cwts. (1)

Une chose digne de remarque c'est que tandis que tous les articles ont éprouvé une véritable augmentation, l'importation des farines est restée au-dessous de celle des dernières années. En parcourant la liste des trente dernières années on voit que l'importation de l'année qui vient de terminer a été trois fois plus grande que celle de 1851 et environ quatre fois plus grande que celle de la mémorable année de famine 1847, alors que l'on faisait les plus grands efforts à l'étranger pour ramasser

et nous envoyer toutes espèces de grains que toute la marine mercantile était occupée au transport de ces grains et que la marchandise aussi bien que le fret atteignaient des prix élevés sans précédents. Le travail aujourd'hui, quo que plus important, se fait avec beaucoup plus de facilité et de régularité, tout étant mieux organisé. Avec cela, de larges facilités financières, d'habiles correspondants à chaque coin du globe—avec l'extension du chemin de fer et de la navigation à vapeur—avec l'aide du télégraphe électrique—des résultats sont aujourd'hui obtenus dont la simple mention aurait été considérée dans d'autres temps comme un rêve extravagant. Avec une telle organisation toute appréhension en cas de rareté de marchandise est superflue. Toute demande peut, aujourd'hui, être satisfaite à des conditions modérées.

CHARBON AMÉRICAIN.

La vente mensuelle par eucan de charbon anthracite à New-York, le 31 janvier, a été marquée par une forte baisse sur le cours du mois de décembre. Cent vingt mille tonneaux furent adjugés. Les enchères étaient sans entrain. Le premier lot de lamp fut adjugé à \$3.35, puis ayant atteint \$3.42, recula à \$3.40. Le premier lot de steambot fut adjugé à \$3.85 et la balance à \$3.70. Le charbon à grille rapporta \$3.75, \$3.65, \$3.65. La sorte connue sous le nom de Egg fluctua considérablement. Le plus haut prix fut \$3.60, puis il tomba à \$3.45 et clôtura à \$3.50. Les mêmes fluctuations se firent remarquer dans le charbon à poêle. Le premier lot fut adjugé à \$4.10, puis recula à \$4.05 après avoir atteint \$4.17. Dans la sorte Chestnut, le premier lot fut adjugé à \$3.45, puis recula à \$3.30 pour clôturer à \$3.32.

Ci suit l'état comparatif des cours de décembre et janvier:

	Ton.	Janvier.	Décembre.
Lamp	8,060	\$3.35 à 3.42	\$3.42 à 3.47
Steambot	9,000	3.70 à 3.85	3.92 à 4.00
Grille	19,000	3.55 à 3.75	4.00 à 4.05
Egg	18,000	3.45 à 3.60	4.05 à 4.17
Poêle	50,000	4.05 à 4.17	4.77 à 5.00
Chestnut	16,000	3.30 à 3.45	3.87 à 4.05

L'assistance était nombreuse, mais tous les efforts du commissaire prirent pour donner quelque animation aux enchères furent vains. La baisse était régulière et les adjudications dépassaient rarement 500 tonneaux. On attribue cette baisse au doux temps qui prévaut et aux fortes quantités de charbon qui sont sur le marché; l'offre dépassant de beaucoup la demande.

AUX CULTIVATEURS DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

La quantité de fromage exporté du Canada aux Etats-Unis en 1870, a été de 1,275,634 boîtes contre 83,777 boîtes l'année précédente.

Il n'est pas hors de propos de se rappeler qu'il y a cinq ans nous importions largement de fromage des Etats-Unis. On doit attribuer ce changement au système de manufacture importé des Etats Unis et qui a prouvé être fort avantageux au Canada. Nous faisons aujourd'hui une rude compétition aux producteurs américains sur le marché anglais.

N'est il pas temps que nos cultivateurs de la Province de Québec et plus particulièrement du district de Québec s'éveille à l'évidence que le système de culture qu'ils ont poursuivi jusqu'à présent est vicieux. Est-ce que la production du fromage à dix centins la livre et du beurre à vingt centins n'est pas plus rémunérateur que l'avoine à un centin la livre et l'orge à cinquante centins le minot? Le fermier délégué de la province d'Ontario à la Chambre de Commerce de la Puissance qui s'est réunie à Ottawa dans le mois dernier n'avait-il pas raison quand il disait que dans la Province de Québec il y avait something radically wrong.

PRIX-COURANT HEBDOMADAIRE des Marchandises sur la place de Marseille.

Marseille, le 13 Janvier, 1872.

FRUITS SECS.	Les 50 k.
Amandes Princesse de Provence	F. 84 à 90
" " de Montagne	" 85
" à la dame de Luigo doc.	" 50
" " de Provence	" 35 à 37
" " de Tarrigone	" 47
" Molières	" 32
" Dures	" 16
" Cassées, Basse-Provence	" 80
" " de Montagne	" 75
" " d'Alicante	" 70 à 72
" " de Mayorque	" 63
" " de Sardaigne	" 70
" " de Sicile	" 70
" " de Pouille	Manquent
" Amères	" 70

	Les 100 kil.
Noix de Grenoble	F. 71 à 72
" de Cahors	" 45 à 50
Noisettes de Naples	" 62
" de Sicile	" 70
" du Levant	Manquent
Pistaches vertes de Messine	" 10
Rusins Malaga, la caisse	" 65
Figues de Mayorcaines	" 65

HUILE D'OLIVES.

A Fabrique. — On cote :

	la milerole	Pho cloître
Disponible marche	" 67 —	à 68 104.70 à 106.25
3 premiers mois	" 68 —	— 106.25 —
Deuxième trim. id.	" 68 50	— 107.05 —
Troisième trim. id.	" 69 —	— 107.80 —
Quatrième trim. id.	" 70 —	— 109.40 —

Affaires toujours suspendues par la question des droits. La position de l'article est bonne; les prix producteurs sont des prix trop élevés pour qu'une baisse soit possible ici.

HUILES COMESTIBLES.—L'article est calme.— Nous cotons :

	Les 100 kil
Provence	F. 160 — à 190 et 200 mois droits 5 50
Toscane	" manque — " —
Var	" 119 — à 136 1/2 — " — 5.50
Bari	" 170 — à 184 75 — " — 5.50

FROMAGES. Emb. en sus.

Hollande.—Pâte jaune 1 <sup>re</sup> qua.	F. 190.195 0/10 kil
" " colorée	" 180 "
Gruyère.—Suisse	" 155 à 160 "
Comté	" 110 "

SAVONS.

Savon de Marseille, garanti sans mélange (disponible).

Bleu pâle et vif, coupe ferme.	F. 78 à 81
id. moyen ferme.	76 à 77
id. moyen	75 —

Bleu pâle et vif, recuit pour l'exportation F. 78 — les 100 k en 1 bar.

Blanc à l'huile d'olive	101 — id. id.
id. corps gras divers	78 — id. id.
Onctif pour teinture	73 — id. id.

Autres sortes:

Savon pâle et vif mélangé au mac.	70 — id. id.
Savon pâle et vif mélangé au talc, recuit pour l'exportation	63 — id. id.
Savon à base mélangé au baryte	62 — id. id.
Savon oléine africain	2 — id. id.

BOIS ET BOUILLIES.—Un grand calme règne sur tous nos articles et il ne s'est présentée aucune affaire de quelque importance sur les Douilles Chêne, qui par leur position sur les lieux de production devaient pour d'un côté actif, restent néanmoins dans l'inaction, mais à des prix soutenus et l'acheteur du é courant a fait raisonner l'article dans les prix du fr 52 à fr. des 10 douilles 3/1. Quelques autres enchères douilles qui étaient commencées pour la semaine ont été renvoyées à cause du calme actuel.

Les Pouces Payolles sapin sans affaires. Les Bois du Nord sont très chers à l'étranger, mais la saison d'exportation étant encore éloignée, on ne cite encore aucune affaire à livrer. Il n'y a maintenant rares et fermes sur notre marché.

Le comité des Voies et Moyens du Congrès des Etats-Unis a donné audience le 30 janvier à une délégation représentant le commerce de bois dans les Etats-Unis. La délégation exprima son opinion sur l'effet que produisent les droits actuels et appuyèrent leurs raisons sur le fait que depuis l'abrogation du traité de réciprocité le prix ayant haussé régulièrement en Canada, il est évident que les droits ont été payés par les consommateurs. Les intéressés dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre et de New-York, concluent à la nécessité d'abolir les droits, d'autant plus qu'il existe de sérieux obstacles dans l'expédition des bois à l'étranger, des ports de Boston et de New-York. Ils s'appuient en outre sur ce qu'ils pensent que le dépeuplement des forêts est de mauvaise politique, et que ce dépeuplement est hâté par l'imposition des droits. Le capital représenté par les personnes qui adressent ces représentations est estimé de soixante-quinze à cent millions de dollars. Les délégués de Burlington et de Whitehall firent voir l'effet désastreux de l'imposition des droits sur le commerce d'exportation de bois des Etats-Unis. Avant l'imposition des droits, les Etats-Unis étaient les facteurs du Canada, prenant leurs bois et bénéficiant du transport de l'intérieur et des commissions, vendant et expédiant à l'étranger. L'ennui provenant du système d'entreposer le bois a fait prendre presque complètement la route de Montréal et du St. Laurent au commerce d'exportation. Ils ne demandent pas l'admission en franchise du bois préparé. Ils demandent, si le bois ne peut pas être admis en franchise, que des droits spécifiques soient établis au lieu des droits *ad valorem*. A l'expiration du traité de réciprocité en 1866, le bois fut frappé d'un droit de 20 pour cent *ad valorem*, quand, contrairement à l'attente générale, une hausse s'établit sur les principaux bois importés d'Ottawa qu'on s'attendait à voir diminuer en valeur dans la proportion du montant des droits dont ils étaient frappés.

#### VENTES DE PROPRIÉTÉS

Plusieurs ventes importantes de propriétés ont eu lieu pendant la huitaine. On signale entre autres les suivantes:

Vente de la briqueterie de M. Peol et Comte pour la somme de \$120,000.

Vente de deux résidences sur la rue Stanley, vis-à-vis l'église St. George pour \$5,000 chacune à G. A. Green, Ecr.

Vente du lot No. 49 sur le plan des terrains du Collège McGill, rue Victoria, adjoignant la nouvelle salle de musique, 56 pieds par 96 pieds 6 pouces, 5,348 pieds en superficie à 33c du pied, soit \$2,834 pour le lot à W. Almour, Ecr.

Vente de la propriété connue sous le nom de Union Buildings, sur la rue St. François-Yavier pour la somme de \$35,000 à M. John Redpath & Cie.

Vente du moulin de M. M. Grant, Hall & Cie. à la Compagnie d'omnibus (Montreal Warehousing Company), pour la somme de \$125,000.

Vente de la maison sise au coin du carré Phillips pour la somme de \$9,000. Dimension 20 pieds par 85 au Dr. Craik.

Vente d'un lopin de terrain sur la rue Sherbrooke, faisant face au terrain du Collège McGill, pour \$4,080 ou un dollar du pied.

Vente de la propriété de M. J. D. Adams, rue Université, pour la somme de \$22,000, à R. C. Jamieson, Ecr. Dimension du lot 106 pieds par 303 avec deux maisons en pierre.

Vente d'un lopin de terrain contenant 10,430 pieds appartenant à l'Hon. H. Starnes et R. Mitchell, Ecr., à M. J. D. Adams, pour la somme de \$3,000.

Vente d'un lot de terrain adjoignant la bâtisse Barron, sur la rue St. Jacques, à A. Joseph, Ecr. de Québec, pour la somme de \$16,500 ou \$8 du pied.

Vente des limites de bois de la succession Broster, sur le St. Maurice, 300 milles carrés, pour la somme de \$63,000, à M. William Little, Sen., de New-York.

#### IMPORTATIONS

Par steamer *Germany*, Capt. Trocks, venant de Liverpool à Portland, E.-U.

C S MacNaire 2 colis; G Smith 8 ballots; Ordre 89 boîtes thé; McIntyre D & Cie 10 colis; Russell & M 2 do; Crathorn & Cie 3 futs; R Miller 1 cs; C Atwater 30 do; R Branton 4 sacs; T McBroom 6 colis; B & S H Thompson 2 do; Falley & Son 5 do; R Dallah 5 cs; Buchanan & Cie 4 machines à vapeur; S H Thompson 9 cs; Wulf & Cie 1 do; Duncan Ross 5 do; Gill & Cie 2 do; Trees & Cie 4 colis; E Gilbert 5 do; A Savage & Son 5 cs; H A Murphy 4 po; Beardmore B & Cie 3 colis; Ordre 237 boîtes; Whitehead & Cie 3 bal.; Brown Bros 5 cs; Walley & W 2 ballots; Bonchard & Cie 7 colis; Thibaudou & Cie 75 do; Munderloh & Cie 3 cs; S H & J Moss 3 ballots; J Corristino & Cie 1 cs; W Hewett & Cie 7 colis; Scott 1 do; Frothingham & W 2 futs; G barres; Benny McP & Cie 50 boîtes; M N S Whitney 9 colis; A Roy & Cie 11 do; Hamel & Freres 51 do; H & A Sanders 1 cs; W Eaves 1 do; W G Rowbone 2 colis; Kellert & F 2 do; D Bellhouse & Son 211 barres; M Cuddihy 261 cs; Ordre 20 ballots; G Winks & Cie 11 cs; Ordre 2 ballots; J Edwards 14 colie; McMullen et Cie 7 do; D Stewart & Cie 9 do; G Fraser 13 do; L Thompson 6 do; Crombie et Cie 10 do; G Winks & Cie 3 do; M Fisher & Sons 2 do; R H Gray & Son 2 do; W P McQuirk 1 ballot; D C Ridout & Cie 1 colie; A Miller 4 caisses; Compagnie de Caoutchouc de Québec 1 do; Montminy & B 1 do; Ames & Cie 1 do; Buchanan & Cie 6 colis; Eastwood & Cie 5 do; J A Rafter 2 do; G Ritchie & Cie 2 do; J Robertson Son & Cie 35 do; Ellesen & Cie 1 do; R Campbell & Cie 27 colie; C C Snowdon & Cie 2 caisses; S Greenhields & Son 27 colis, 8 es, 41 saumons; J Robertson 9 do; A Urquhart & Cie 14 cs; A McKeand 3 do; Jones & A 4 do; J L Orme & Son 1 piano; H Shorey & Cie 5 colis; R McMaster & Bro 103 do; W & F P Currie 158 paquets; Thompson & Son 1 colie; J B & J S Grafton 1 do; J O'Brien & Cie 4 do; E Nield & Cie 2 do; G & J W Cox 3 do; J R Beveridge 2 es; W Warwick 3 do; R Walker & Sons 10 colie; McLachlan Bros 11 do; D Arnott 21 do; Stevenson & Cie 32 do; Samson & Cie 45 do; J Johnston & Cie 72 do; Lockhart & H 80 do; V E Mauger 1 do; T Walls & Cie 49 do; R Duncan & Cie 28 colie; Empey J d Cie 45 do; J Duncally 33 do; J Mackay & Bros 35 do; Gault Bros & Cie 88 do; H Morgan & Cie 5 ballots; W Scott 1 cs; Dawson Bros 1 do; J McNab & Cie 2 do; J Robertson 4 enlunes; Simpson W & Cie 5 colis; A Hope & Cie 24 do; Gordon, M Roy & Cie 38 colie; McIntyre, Denoon & Cie 24 do; Hodgson M & Cie 1 ballot; R Lewis 22 barils; T Young 13 colie; Ordre 33 do; Ferrier & Cie 1 do; Ordre 50 caques; J G McKenzie & Cie 61 ballots; Banque Canadienne de Commerce 185 ballots; T M Bryson 1 caisse; Field & D 1 caque, 1 caisse; M & L Samuel 6 caques, 2 colie; Haugen & G 16 caisses; Beach & H 1 do; Holland & Cushing 16 do; W J McMaster & Cie 77 do; A Provost & Cie 14 do; Bryce, McM & Cie 32 do; G L Marier 5 do; J P Clark & Cie 11 do; Clendinning & Cie 6 ballots; W Bonnell 1 caisse; O L Richardson & Son 1 caisse; Garland, M & Cie 37 colie; Lord Lisgar 3 caisses vin; W H Millard 1 colie fromage; H Davies & Cie 11 colie; J Robertson 25 colie, 3 caisses; W E Coquillette & Cie 34 colie; M Kortsak & Cie 15 do; W Moodie 1 do; R Blyth & Cie 4 do; A J Auchterlonie 1 colie; McKay & Cie 1 caque; J Charlesworth 21 colie; Magoo & R 38 colie; Jacques, G & Cie 20 do; Thomas Thibaudou & Cie 120 do; Evans, Mercier & Cie 7 do; Wood & L 32 plaques, 1 fut; Kennedy & J 1 caisse; O Gadois 2 do; Hughes Bros 44 colie; T Christie & Cie 8 do; A Walker 31 do. T Nervos & Son 3 caques, 4 barils chaînes; M & M & L Samuel 6 barils; Ascher & Cie 4 cs; W & F P Currie 30 plaques; R Millard & Cie 100 colie; R & J Campbell 2 colie; Smith & L 13 do; S Waddell & Cie 42 colie, 6 barres, 1 caisse, J Walker & Cie 1 colie; G Winks & Cie 161 do;

Ordre 8 do; W Robinson 15 do; W Jones 9 do; A McLashan 4 do; T Morton 10 do; Ordre 84 ballots; Green, P & Cie 3 cs; P Garneau & Freres 32 colie; G Childs & Cie 28 boîtes thé; J M Douglas & Cie 10 colie; Whitehead & Cie 2 do; J J Thomson & Cie 2 do; P Rooney 22 do; J Walker 22 do; J Campbell & Son 8 do; N & F Rooney 16 do; Ordre 1 do; Sinclair & Cie 100 boîtes; J O Coreoran 28 boîtes thé; McCall, S & Cie 20 colie; J W Bond & Cie 2 futs, 1 cs; J M Bond 30 paquets; Hodgson & B 1 cs; Jennings & B 21 colie; Styes & A 8 do; Greene & Sons 7 do; Angus, L & Cie 2 do; Lyman Bros & Cie 4 do; Ewing Bros 6 do; J Emmerson 169 cs, 95 boîtes; McLean & Cie 4 ballots; J Atkinson 12 colie; Compagnie Canadienne de Caoutchouc 5 do; J Campbell & Cie 2 do; Ogilvy & Cie 20 do; Robertson, S & Cie 82 do; F & J Leclair & Cie 42 do; J Baylis 9 ballots; Rice, L & Son 2172 barres, 344 colie; J Fraser 3 caisses; T Hunter, Son & Cie 1 do; Delisle Bros & McG 4 do, 2 cs chaupoux; T Samuel 1 do; E Neild & Cie 1 do; J Y Gilmour & Cie 28 colie; Hodgson M & Cie 24 do; Hudson & Plamondon 27 do; P P Martin & Cie 20 do; W J Reid & Cie 2 do; Stirling McCall & Cie 12 do; W & F P Currie & Cie 5 pinques; J Roy 17 colie; J Walker 17 do; L S Black & Thom 39 do; Nelson, W & Cie 8 do; Rice, L & Son 75 colie; T Reeves 2 colie; Plimssoll W & Cie 12 do; Ogilvy & Cie 38 do; Sutherland, H & Cie 35 do; T Riddell & Cie 53 ballots; W S Walker 1 cs; Frothingham & W 1 do; Ordre 74 colie W Davis 44 futs; J F Becket & Cie 1 cs; M Collins 1 cs; Rattray & Cie 1 do; H Browne 2 do; A Roy & Kie 3 do; H L Smith 1 do; H & A Levy 1 do; J Thompson 1 do; Wilson, P & Cie 56 pqs; M Prince 1 cs; T J Claxton 140 colie; W McGivarin 3 caques; W J Jones 2 colie, 9 barres, 80 ressorts; Département de la milice, Ottawa 3 cs; Kellert & F 7 colie; Cassils & Cie 12 do; P M Galarnau & Cie 47 do; E Heuser 2 futs; J B Rolland & Fils 4 cs; T May & Cie 5 ballots; T Labatt 12 cs; W Darling & Cie 1 do; M Brassard 1 do; Thomas Thibaudou & Cie 1 do; Rice & Son 2 do; A E Ames 4 do; N S Whitney 1 do; Ordre 55 quarts.

#### MARCHANDISES POUR PORTLAND.

Ordre Banque de Montréal 1 locomotive; Ordre Banque de Toronto 1 do; Compagnie d'Express 7 caisses; C M Bailey 18 ballots; J E Prindle 36 cs, 2 quarts; Ordre 25 ballots; H M Baizer 1 cs; Lockhart & Holmes 1 do mehse; J Windfield 300 do; Compagnie d'Express 49 colie, 105 cs; Agent G T R 4 colie; J Porteous 1 cs; Cie d'Express 3 do.

#### MARCHANDISES POUR ST. JEAN, N.-B.

Stoves Bros 1 cs; Logan & H 50 boîtes thé, 50 quarts; Everett & Bros 2 colie; Ordre 35 paquets; J W Montgomery 1 ballot; A Yeats & Son 6 plaques, 4 tubes; J B Barker & Son 2 cs.

#### INDIGO.

*Indigo*.—Matière colorante bleue, fournie principalement par la macération dans l'eau de l'indigotier, *Indigofera*, Lin. (Légumineuses), plante croissant dans les parties tropicales et sous-tropicales de presque toute la surface du globe. Les espèces que l'on cultive en grand pour en obtenir l'indigo sont celles-ci:

1o. INDIGOTIER BARBARD, *Indigofera Anil*, Lin. Cette espèce est originaire des Indes-Orientales; mais sa culture a été assez étendue dans l'Amérique intertropicale pour qu'elle s'y soit naturalisée. Elle forme une arbrisseau de 8 à 10 décimètres de haut; sa tige est sous-frutescente; ses feuilles, pennées avec impaire, ont de trois à sept paires de folioles ovales, allongées, obtuses au sommet et souvent mucronées, légèrement pubescentes à leur surface inférieure.

2o. INDIGOTIER FRANÇ, *Indigofera tinctoria*, Lin. Cette espèce paraît être, comme la précédente, originaire de l'Inde; mais elle se trouve aussi dans l'Afrique équatoriale, à Madagascar, à Maurice et à Bourbon. On croit qu'elle a été introduite dans ces deux dernières îles, où elle est cultivée. Elle rappelle par son port l'espèce précédente; sa tige est de même sous-frutescente; ses feuilles ont quatre ou six paires de folioles obovales, obtuses, un peu en coin, glabres supérieurement, légèrement pubescentes inférieurement.

3o. INDIGOTIER ARGENTÉ, *Indigofera argentea*, Lin. Cette espèce croit en Égypte, où sa culture a beaucoup d'importance, en Arabie et dans quelques parties de l'Inde. C'est un arbuste qui ne s'élève le plus souvent qu'à 7-8 décim.; sa tige, ses rameaux et ses feuilles sont

revêtus d'un duvet soyeux et blanc; celles-ci n'ont que trois ou cinq folioles obovales, très obtuses, plus larges que dans les deux espèces précédentes.

40. INDIGOTIER DE LA CAROLINE, *Indigofera Caroliniana*, Walter. Cette espèce croît spontanément dans la Caroline; de plus, elle y est cultivée en grand pour l'indigo qu'on en retire. Elle ne s'élève guère qu'à 5 ou 6 pieds. Ses feuilles sont composées de neuf à treize folioles obovales ou presque en coin, très obtuses, glauques, et très légèrement pubescentes sur les deux faces.

50. INDIGOTIER DE LA JAMAÏQUE, *Indigofera jamaicensis*, Perrotet. Espèce cultivée dans cette île. C'est un arbrisseau qui s'élève à environ 1 mètre et qui est blanchâtre dans toutes ses parties. Ses feuilles ont de cinq à sept paires de folioles ovales-allongées, à duvet ras et blanc, appliqué sur les deux surfaces.

La culture des indigotiers et l'extraction de la précieuse matière tinctoriale qu'ils fournissent, constituent un art important, qui, comme tous les autres, a subi, surtout depuis quelque années, des perfectionnements successifs et d'autant plus importants qu'ils sont devenus le source de bénéfices considérables, et que tout en améliorant les qualités de l'indigo commercial ils ont contribué à en diminuer le prix.

Le suc de ces plantes, dépourvu de couleur tant qu'il est contenu dans le tissu végétal, devient bientôt vert, puis bleu, lorsqu'on écrase les feuilles au contact de l'air, et il laisse alors déposer une sorte de matière féculente d'un bleu intense. C'est cette matière qui constitue l'indigo du commerce.

Pour l'extraction de ce produit précieux, on emploie deux procédés: dans l'un on opère seulement sur la feuille sèche, il est peu en usage; l'autre procédé consiste à opérer sur une feuille verte; c'est ce qui est généralement employé et d'après lequel l'extraction du principe colorant se fait avec le plus d'avantage; c'est aussi celui dont nous allons donner la description abrégée.

Une indigoterie destinée à opérer sur un grand échelle doit toujours être bâtie le long d'une rivière ou d'un ruisseau. Elle se compose d'un ou plusieurs jeux de cuve, suivant l'importance de l'exploitation. Chaque jeu de cuve consiste en diverses parties:

10. Un grand bassin ou réservoir destiné à contenir l'eau nécessaire pour l'opération, construit en forte maçonnerie de forme ronde ou carrée à angles arrondis; ce bassin est muni d'une première ouverture, ou d'un canal à décanter, percé à environ 650 millimètres du fond; une seconde ouverture est percée au niveau du fond, afin de permettre le nettoyage;

20. Une cuve-trempoire second bassin également en maçonnerie, moins grand que le premier, adossé au mur de celui-ci qui porte le canal de décharge, présentant, on surface carrée, de 5 à 8 mètres, sur un mètre au plus de profondeur, percé à son fond de deux ouvertures à décanter;

30. Par ces ouvertures, le liquide se déverse dans la batterie, autre bassin semblable à la trempoire et à peu près de mêmes dimensions; la batterie présente dans son mur inférieur, au niveau du fond, une plaque de pierre ou de métal percée de trous superposés, servant à l'écoulement de l'eau à mesure qu'elle se dépeuple de l'indigo qui se dépose; de plus, à côté de cette plaque et au niveau du fond, est percé un trou rond d'environ 108 millimètres de diamètre, par lequel l'indigo passe dans le diabolon;

40. Celui-ci est une cuve de forme ronde ou carrée indifféremment, ordinairement construite dans le sol, immédiatement sous la batterie, dont le fond est plus incliné que dans les trois premières cuves; et qui présente comme la batterie, au niveau du fond, une plaque trouée, et de plus une ouverture pour la vider et la nettoyer entièrement;

50. Une chaudière d'environ un demi-mètre en tous sens, formée d'une plaque de cuivre enclâssée par ses bords dans des côtés en maçonnerie; elle présente sur une de ses faces, dans toute sa hauteur une série de robinets superposés, dont le dernier est au niveau du fond;

60. Immédiatement au-dessous de celui-ci se trouve la caisse à filtrer ou le refroidisseur. On nomme ainsi un bassin en maçonnerie de 4-5 mètres de long, sur près de 2 mètres de large et environ 75 centimètres de profondeur; son fond est concave pour l'écoulement du liquide;

70. Enfin, à l'extrémité inférieure du refroidisseur est construit un petit bassin rond et conique, profond de 65 centimètres sur environ 50 de diamètre.

Voici maintenant la marche de l'opération.

Dès que les indigotiers ont été coupés, on les dispose par couches minces, superposées et un peu inclinées dans la cuve-trempoire; cette disposition a pour but de rendre la macération des plantes régulière et de permettre l'écoulement de l'eau dans laquelle elles ont macéré. La trempoire étant remplie, on presse fortement la masse avec des perches ou avec trois gros madriers retenus par des bouloins; on ouvre alors le réservoir, ou l'eau nécessaire pour l'opération a dû fournir au moins vingt-quatre heures, et on couvre les plantes d'environ 8 cent mètres de liquide. La macération commence à manifester ses effets après six ou huit heures; elle est terminée lorsque l'eau a contracté une apparence qui se fait sentir à la langue, au palais et jusqu'au larynx, et qu'elle s'est colorée en vert. Il faut sur-le-champ la décanter. En un quart-d'heure ou vingt minutes, cette eau à peu s'éclaircir dans la batterie, et aussitôt après, on commence à la battre. Le battage a pour effet d'aérer le dégoûté de l'eau de carbonique du liquide, et en même temps de faciliter l'action de l'oxygène sur le principe colorant et son oxydation qui déterminent sa précipitation. La durée de cette opération est déterminée par la coloration de l'eau en bleu foncé; des signes, que la pratique a appris à connaître, permettent de la terminer au moment précis. On l'ouvre au moyen de sortes de battes ou sapin qu'on agit vivement et en tous sens dans le liquide; ce travail dure l'heure et demie à deux heures au plus. Généralement, on ajoute alors de l'eau de chaux bien filtrée, afin de hâter la précipitation de l'indigo; et, ces deux liquides ayant été bien mêlés, on laisse le tout en repos jusqu'à ce que le dépôt se soit opéré. Alors on ouvre, pour enlever l'eau, d'abord le trou supérieur de la plaque percée, mentionnée plus haut, puis le trou inférieur, le troisième, etc., jusqu'au dernier, puis une peu au-dessous du fond, qu'on n'ouvre qu'à moitié avec les plus grandes précautions. Le restant du liquide et le dépôt passe alors dans le diabolon, où le tout est reçu sur un grand filtre.

L'indigo reste sur le filtre à l'état de pâte; on le porte auprès de la chaudière, et on le délaie dans l'eau très limpide. Le tout est jeté dans la chaudière en passant à travers un filtre qui retient les corps étrangers mêlés précédemment à la pâte. Le liq. filtré n'est plus que de l'eau tenant en suspension l'indigo. On le fait bouillir en l'agitant sans cesse pendant deux heures; après quoi on retire le feu et on le laisse reposer. A près trois quarts d'heure au plus, la précipitation de l'indigo s'est opérée suffisamment pour qu'on décanter l'eau qui surnage, en ouvrant successivement les robinets, à partir de plus haut. Lorsqu'il ne reste plus que peu d'eau avec le dépôt d'indigo au fond de la chaudière, on ouvre le robinet inférieur, pour faire écouler dans le refroidisseur à travers un filtre de canevas, qui débarrasse encore l'indigo des corps étrangers mêlés avec lui. L'eau, qui passe chargée d'indigo se rend dans le petit bassin rond inférieur; elle est reversée sur le filtre jusqu'à ce qu'elle coule claire et incolore, ce qui a lieu après un quart-d'heure environ. L'indigo est alors resté sur le filtre en totalité à l'état pâteux; il reste à l'introduire dans un caisson à parois mobiles, percé de trous, muni intérieurement d'une toile bleue dont on fait une enveloppe complète à la pâte; après quoi on fait agir une presse qui exprime l'eau, et l'on obtient ainsi une sorte de tourteau qu'on divise en tablettes de 81 millimètres cubes environ, qui sont versées dans le commerce après avoir été desséchées d'abord au soleil, puis à l'ombre, ou bien dans une étuve. — Ce procédé est modifié de plusieurs manières dans les différentes contrées où l'on se livre à la fabrication de l'indigo. L'abondance et la richesse de la couleur de cette matière tinctoriale dépendent de la récolte des indigotiers faite au moment convenable et des soins qui ont été apportés à la préparation. De là les nombreuses variétés ou qualités d'indigo qu'on distingue dans le commerce.

L'indigo se présente en morceaux quelquefois irréguliers, d'autres fois cubiques ou plats, de nuances variant, dans leur casure fraîche, du

bleu foncé et velouté au bleu noirâtre, en passant par le bleu violet, le bleu clair, le bleu onivré et les nuances intermédiaires. Il est léger, friable, facile à rompre, d'une cassure nette, sans brillant; il est sans saveur, non, happant à la langue en raison de sa sécheresse et de sa porosité. Cette légère adhérence, résultant de l'absorption qu'on lui a faite, est un aspect métallique. Cet état métallique va en s'affaiblissant avec la qualité, et disparaît dans les indigos chargés d'impuretés, à mesure et au dernier degré d'infériorité.

On connaît son emploi important en teinture, où il est souvent mêlé avec le pastel.

L'indigo est insoluble à l'air; il a une affinité très forte pour l'oxygène et il absorbe avec avidité celui de l'atmosphère. Il est très légèrement soluble dans l'alcool bouillant; il se dissout dans l'acide sulfurique concentré, auquel il communique sa belle couleur. Il ne devient soluble dans l'eau qu'autant qu'il est privé de son oxygène; autre-ment, quelque divisé qu'il soit, il ne fait que rester suspendu dans ce fluide liquide. C'est sur ses propriétés chimiques qu'on se base les méthodes dont on se sert pour l'emploi en teinture, selon qu'on veut l'appliquer sur les matières végétales, comme le lin et le coton, ou sur les matières animales, comme la laine et la soie.

Mis en contact avec les alcalis et un corps avide de l'oxygène, tel que le proto-sulfate de fer ou les sulfures alcalins, l'indigo perd une partie de son oxygène et se transforme en une matière jaunâtre dans l'eau; la solution est devenue bleue par son exposition à l'air, dont il absorbe l'oxygène. C'est en rendant ainsi l'indigo soluble que l'art de la teinture a pu le fixer solidement sur ces tissus de laine.

La dissolution de l'indigo dans l'acide sulfurique concentré, et surtout dans l'acide sulfurique fumant de Nordhausen, connue sous le nom de *bleu de Saxe*, bien de composition, *bleu en liqueur*, etc., sert à préparer les bleus sur laine dits *bleus de Saxe*.

Il est de la dissolution de l'indigo dans l'acide sulfurique, étendu d'eau, on ajoute du carbonate de potasse de manière à neutraliser imparfaitement, il se précipite une combinaison d'indigotine, d'acide sulfurique et de potasse qui jouit d'une certaine solubilité. C'est ce composé, ou *sulfate-indigotate de potasse*, ce qu'on dans le commerce sous les noms d'*indigo précipité*, *indigo carmin*, *indigo soluble*, *de bleu solide*, qu'on emploie pour azurer le linge.

Sommis à l'action d'une forte chaleur, l'indigo se dissipe sans forme de vapeur d'un pourpre très intense, qui, recueillies sur un corps froid, s'y cristallisent en petites aiguilles brillantes, d'un bleu pourpre, ayant un aspect métallique et une teinte cuivrée. Cette matière sublimée est l'*indigotine*, ou principe colorant de l'indigo dans son état de pureté, tandis que le résidu de la combustion renferme les substances étrangères. La quantité d'indigotine varie dans les différentes espèces d'indigo; elle entre pour 40 à 45 p. 100 dans la composition de l'indigo Bengale (qualités supérieures) et de l'indigo flor; le restant est un mélange d'indigo désoxydé, de matière verte et de gomme-résine rouge, d'annuaire, de carbonate de chaux, d'alumine, de silice et d'oxyde de fer.

Dans le commerce, on distingue un grand nombre de qualités d'indigo, qui reçoivent des noms divers d'après leur provenance et leur manière. On peut diviser l'indigo en trois grandes classes: 1. *Indigo de l'Inde*; 2. *Indigo d'Amérique*; 3. *Indigo d'Afrique*. Celui qui nous vient de l'Inde est nommé Indigo du Bengale (le plus estimé de tous, le plus riche en teinture), de Java, de Coromandel (l'Inde), de Madras, de Manille, etc. Parmi ceux qui nous arrivent d'Amérique, on classe au premier rang le Caraque et le Guatemala, ou indigo flor pour la première qualité, désigné aussi par *sobre et corte* pour les secondes qualités; puis viennent ceux du Pérou, du Mexique, de St. Domingue, de la Louisiane, etc. On obtient encore de l'indigo en Egypte, au Sénégal, etc.

(A continuer.)

# Le Négociant Canadien

MONTRÉAL, JEUDI, 8 FÉVRIER 1872.

## L'INDUSTRIE CANADIENNE.

Le dernier numéro du *Négociant Canadien* contenait l'annonce-prospectus de la campagne manufacturière de coton du Canada. Nos lecteurs ont sans doute parcouru cette pièce avec la plus grande attention et le plus vif intérêt, car la question industrielle s'impose aujourd'hui à l'attention publique avec une force irrésistible.

Le commerce d'importations a pris un développement tel, eu égard à la population et aux ressources du pays, qu'il ne serait pas prudent de le pousser plus loin. La devise du Canada ne doit pas être tant d'acheter, que de produire beaucoup.

La production, en thèse générale, vaut infiniment mieux que l'importation, parcequ'elle fournit à la population un travail constant et rémunérateur; qu'elle contribue à augmenter la richesse publique et privée et qu'elle alimente l'importation des produits précieux que l'étranger seul peut fournir.

Aussi, est-ce avec le plus grand plaisir que nous saluons les entreprises industrielles et l'établissement de manufactures indigènes. Le champ n'est pas très vaste sans doute. Mais il y a place pour un bon nombre d'industries qui pourraient prospérer et se développer avec les besoins du pays.

En jetant un coup d'œil rapide sur les statistiques officielles, on constate que le gros de l'importation se compose de lainages, de cotonnades, de fer, de charbon, de sucre et de spiritueux.

Il existe déjà dans le Canada un certain nombre de fabriques de l'una. Elles sont loin de jouir de toute la prospérité possible et de contrôler le marché. La concurrence de l'Angleterre les empêche de prendre leur essor.

Durant l'année fiscale expirée le 30 juin 1870, les lainages étrangers sont entrés dans la consommation du Canada pour une somme totale de six millions neuf cent soixante et huit mille cinq cent cinquante deux dollars, au moment de l'achat suivant facture. C'est donc une valeur d'au moins neuf millions arrivée au Canada. Il est douteux que la production indigène atteigne la moitié de cette somme.

La nouvelle compagnie manufacturière de coton va trouver devant elle un vaste champ d'action. Nous croyons que ces espérances ne seront pas déçues, et que produisant à meilleur marché un article d'aussi bonne qualité, elle pourra prendre la place de l'importation étrangère.

Nous avons lieu de croire qu'elle réussira en effet. Elle aura sur le fabricant anglais de nombreux et grands avantages. Elle pourra importer la matière première à plus bas prix que lui, se trouvant plus rapproché du lieu de la production; elle épargnera le fret, l'assurance, la commission et les droits que l'importateur doit acquitter.

Ces avantages devront compenser amplement la différence entre les prix de la main d'œuvre et même lui assurer une supériorité considérable.

Si ces espérances se réalisent, la compagnie pourra bientôt monopoliser le marché canadien qui, certes, n'est pas à dédaigner.

En effet, durant l'année fiscale expirée le 30

juin 1870, le Canada a importé des cotonnades pour une somme totale de \$7,539,902.

Rien ne prouve mieux la tendance de l'opinion publique et la confiance qu'inspirent les entreprises industrielles que la rapidité avec laquelle le capital de la nouvelle compagnie a été souscrit.

En moins de deux jours le montant de souscriptions alloué à Montréal était couvert trois fois, en sorte que les directeurs ne pourront octroyer qu'une action sur trois aux souscripteurs.

Il est vrai que les noms des membres du bureau provisoire de direction sont déjà une très forte garantie de la solidité de l'entreprise et une promesse qu'elle sera poussée avec vigueur et administrée avec la plus grande prudence et la plus grande énergie.

La ville de Cornwall a montré qu'elle entendait ses intérêts quand elle accordait à la compagnie un bonus en argent et une exemption de taxes municipales pour une période de vingt-cinq ans. Le capital dépensé dans la construction des usines et dans l'exploitation de la fabrique, l'augmentation de travail, de commerce et de population qui vont en résulter compenseront, et bien au-delà, les légers sacrifices qu'elle s'impose aujourd'hui.

Ce fait devrait enseigner à nos villes bascanadiennes qui possèdent des facilités industrielles l'intérêt qu'elles ont à faire connaître aux capitalistes leurs avantages naturels et ceux qu'elles seraient disposées à leur accorder. C'est en se remuant que l'on peut arriver à un résultat.

## AMÉLIORATION DE LA NAVIGATION.

La question de l'amélioration de la navigation entre Québec et Montréal et de celle du havre de cette ville, continue de préoccuper l'attention publique.

Il y a eu de nombreuses allées et venues entre Montréal et Ottawa. Sir Hugh Allan et les commissaires du havre ont eu des entrevues avec les ministres. Le résultat de ces démarches serait la résolution du gouvernement d'entreprendre lui-même de creuser le lac St. Pierre. Le coût de cette amélioration est évalué à \$2,000,000. Le plan suivant d'opérations aurait été adopté: Le gouvernement fournirait \$1,000,000; les revenus du havre seraient hypothéqués au montant de \$500,000, et la ville de Montréal serait appelée à souscrire les autres \$500,000.

Le *Nouveau Monde*, après avoir pris note de ces nouvelles, ajoute les réflexions suivantes, dans lesquelles nous concourons pleinement.

Nous avons tout lieu de croire que cette nouvelle est bien fondée. Pour notre part nous approuvons complètement le projet et lui donnerons notre plus cordial appui.

Le creusement du lac St. Pierre à 24 pieds à l'eau la plus basse est dans l'intérêt de tout le Canada. En réduisant les prix du fret aller et retour, entre l'Europe et le Canada, on bénéficie, non seulement le commerce, mais encore les consommateurs, c'est-à-dire tout le monde.

Il est donc juste que le pays entier contribue pour sa bonne part à l'exécution des travaux.

D'un autre côté, il est incontestable que Montréal bénéficie considérablement de sa position de dernier port océanique entre l'Ouest et l'Europe, et ce n'est que justice de l'inviter à contribuer aux frais nécessités pour la maintenir dans sa position.

Montréal sera donc appelé à voter un demi-million de piastres pour assurer le creusement du lac St. Pierre.

Ce fait doit convaincre le conseil-de-ville de la nécessité de restreindre ses entreprises et de

ne pousser que celles dont la nécessité est démontrée.

Il y a maintenant sur le tapis une foule de projets d'améliorations et d'embellissements, qui peuvent fort aisément être ajournés.

En première ligne nous placerons celui de la création d'un parc au prix d'un million de dollars, et l'élargissement de quelques rues etc. En ce moment, deux grands projets seulement doivent fixer l'attention publique; c'est à leur réalisation que les citoyens doivent vouer toute leur énergie. 1o Le creusement du lac St. Pierre; 2o La construction du chemin de colouisation du Nord.

Quand ces entreprises seront complétées, il sera temps de songer aux travaux d'embellissements. Jusque-là, laissons de côté l'utile et l'agréable, pour arriver au nécessaire.

Le gouvernement a résolu d'améliorer l'embouchure du canal Lachine et de faire droit aux nombreuses et justes plaintes formulées depuis longtemps par le commerce et qui ont trouvé un écho dans le rapport de la commission des canaux.

Les commissaires du Havre sont occupés à ouvrir un vaste plan d'améliorations du port.

On sait que des contrats ont été donnés pour deux nouveaux quais on bas de ceux qui existent déjà. D'un autre côté, il est question de creuser à une grande profondeur la partie du port qui se trouve en face du marché Bonsecours — où les barges à bois ont coutume d'accoster — de manière à les rendre accessibles aux vaisseaux du plus fort tonnage.

La réalisation de ce projet donnerait à la fois plus de marge à la navigation océanique et plus d'espace pour le déchargement des marchandises.

Nous avons l'espoir que ces projets se réaliseront et que le commerce n'éprouvera plus à l'avenir les retards et les pertes qu'il a dû subir durant la dernière saison de navigation.

## LE COMMERCE CANADIEN.

M. Sévère Gélinas, marchand en gros de nouveautés, vient de prendre possession de son nouveau magasin, situé au No. 256 rue St. Paul.

C'est un magnifique édifice en pierre de taille ayant façade sur la rue des Commissaires et sur la rue St. Paul. Il a quatre étages sur la première et trois sur la seconde.

L'intérieur est pourvu de toutes les améliorations modernes. Les bureaux sont magnifiques.

Ce magasin a été bâti par M. Amable Jodoin. L'architecte est M. Michel Laurent. Il occupe l'emplacement du magasin où M. Pierre Jodoin a fait sa fortune.

M. Gélinas est un de nos importateurs canadiens les plus considérables et les plus estimés de Montréal. Aussi voyons-nous son succès avec le plus grand plaisir et lui souhaitons-nous une prospérité égale à celle de son prédécesseur.

## L'ANNÉE FINANCIÈRE.

L'année 1871, qui vient de finir, est une des plus remarquables de l'histoire financière de ce pays. Les nouvelles dispositions introduites dans la loi qui régit les banques, sont entrées en force. Ces institutions se sont conformées au désir de la loi. Elles ont cessé d'émettre des billets d'une dénomination moindre que \$4.00, le privilège de l'émission de ces coupons étant spécialement réservé au gouvernement.

Plusieurs banques ont décidé d'augmenter leur capital afin de répondre plus efficacement aux exigences du commerce.

En 1863, le capital payé des banques d'Ontario et de Québec était de \$27,799,000; en 1870, de \$30,500,000, soit une augmentation en sept ans de \$3,701,000. Dans le cours de l'année 1871 seule il s'est accru de \$8,100,000, et il est maintenant de \$38,542,026.

Le tableau suivant indique les principaux

items d'actif et de passif des banques aux époques mentionnées.

	1871.	1869.	1867.	1866.	1863.
<b>Moyenne du passif.</b>					
Circulation fiduciaire.....	19,456,000	8,800,360	3,487,000	9,925,000	9,730,000
Billets provinciaux.....	8,050,000	4,769,000	14,150,000	11,820,000	10,000,140
Dépôts à demande.....	23,493,000	15,187,276	14,803,400	14,231,180	10,468,850
Dépôts portatifs.....	20,923,200	19,815,000	40,378,360	37,637,700	32,178,200
Total du passif.....	75,724,000	48,059,000	78,646,760	65,610,000	62,357,000
<b>Moyenne de l'actif.</b>					
Espèces et billets légaux.....	9,821,000	11,645,700	7,838,200	6,501,000	6,217,980
Billets escomptés.....	81,064,800	53,349,000	49,636,000	44,132,000	43,306,113
Total de l'actif.....	118,626,400	81,954,500	73,586,800	68,635,500	62,357,000
<b>Augmentation.....</b>					
Capital autorisé.....	\$50,566,666	\$39,466,666			
Capital souscrit.....	46,587,656				
Capital payé.....	38,542,026	32,340,266			
<b>Passif.</b>					
Circulation.....	\$22,919,342	\$17,850,000			
Dépôts du Gouvernement à demande.....	3,953,293				
Dépôts publics.....	23,119,991				18,412,900
" du gon. avis.....	6,034,865				
" publics.....	19,273,450				31,298,200
Dé aux banques en Canada.....	980,877				
" hors du Canada.....	934,307				1,750,410
Divers.....	31,072				
<b>Totaux.....</b>	\$81,306,097	\$60,811,500			
<b>Augmentation.....</b>	\$11,494,597				

On voit par ce tableau que le montant d'escompte accordé par les banques a augmenté dans une proportion extrêmement rapide. Il a doublé entre les années 1863 et 1871. c. a. d. en huit ans.

Il est certain que l'escompte a atteint, s'il n'a pas dépassé, les dernières limites de la prudence et de la sécurité. Lors de la récente assemblée des actionnaires où il a été résolu d'augmenter de deux millions le capital de la Banque de Montréal, le président, M. King, n'hésita pas à déclarer qu'il était impossible d'aller plus loin, et que les nouveaux fonds seraient employés à l'étranger.

D'un autre côté, il est consolant d'observer que les dépôts ont augmenté dans une proportion égale sinon supérieure, s'étant élevés de \$21,210,000 en 1863 à \$54,400,000 en 1871.

Voici un état comparé des ressources et des obligations des banques d'Ontario et de Québec, à la fin des années 1870 et 1871 respectivement.

**Capital.**

	31 déc. 1871.	31 déc. 1870.
Capital autorisé.....	\$50,566,666	\$39,466,666
" souscrit.....	46,587,656	"
" payé.....	38,542,026	32,340,266

**Passif.**

	31 déc. 1871.	31 déc. 1870.
Circulation.....	\$22,919,342	\$17,850,000
Dépôts du Gouvernement à demande.....	3,953,293	
Dépôts publics.....	23,119,991	18,412,900
" du gon. avis.....	6,034,865	
" publics.....	19,273,450	31,298,200
Dé aux banques en Canada.....	980,877	
" hors du Canada.....	934,307	1,750,410
Divers.....	31,072	"
<b>Totaux.....</b>	\$81,306,097	\$60,811,500
<b>Augmentation.....</b>	\$11,494,597	

**Actif.**

	31 déc. 1871.	31 déc. 1870.
Espèces.....	\$6,526,065	\$18,627,600
Billets du gouvernement.....	6,769,417	2,409,800
Billets, autres banques.....	2,910,997	9,774,900
Du par banq. Canada.....	1,903,905	
" en dehors du ".....	14,132,076	
Prêts au gouvernement.....	1,219,891	5,162,700
Bons du gouvernement.....	1,437,868	
Escompte.....	85,070,646	74,430,700
Billets dus sans garant.....	1,875,509	
" garantis.....	1,115,245	
Propriétés foncières.....	793,969	1,668,800
Bâtisses, banques.....	1,735,577	
Divers.....	2,099,743	2,044,000
<b>Totaux.....</b>	\$128,747,616	\$107,120,500

Augmentation..... \$21,627,116

Ainsi donc pendant que le passif augmentait en un an de \$11,494,597 l'actif augmentait de \$21,627,116, étant une différence de plus de dix millions de dollars.

Cependant, c'est un fait qui mérite d'être remarqué que durant cette période la réserve métallique et de billets provinciaux est tombée de \$18,627,600 à \$13,245,462, étant une diminution de cinq millions et demi de dollars.

L'année 1871 a été remarquable aussi par les spéculations sur les stocks et la crise financière qui s'en est suivie au mois d'octobre dernier.

Les prix extravagants qu'avaient atteints quelques stocks ont jeté dans nombre de têtes une fièvre désordonnée de spéculation. Tout le monde s'y jeta plus au moins et y engagea ses capitaux. La réaction se fit très violente, et quand il fallut réaliser, les opérateurs trouvèrent la baisse et ne voulurent pas se résigner au sacrifice de leur propriété. Les banques avaient avancé des sommes considérables sur ces garanties, et quand l'heure des rentrées arriva, elles s'effectuèrent avec la plus grande difficulté à raison de la répugnance des détenteurs à réaliser à perte.

Ce concours de circonstances amena une crise financière sérieuse dont le pays est heureusement sorti, mais non sans que beaucoup de personnes y eussent laissé leur fortune.

Voici un tableau qui indique les fluctuations des divers stocks aux trois périodes mentionnées:—

Banques.	Janvier.	Juillet.	Dec.
Montréal. 171 à 225 et 223	253 à 265	243 à 258	
Amérique du N. 106 à 109	109	107	
Ontario.....	103 à 112	110 à 118	110 à 112
Toronto.....	156 à 175	175 à 195	193 à 197
Québec.....	112 à 113	109 à 117	111 à 115
Molson.....	109 à 111	123 à 128	113 à 115
City.....	87 à 91	89 à 94	80 à 89
Du Peuple.....	106 à 108	111 à 113	111 à 112
Nationale.....	107 à 108	120 à 125	115 à 116
Jacques-Cartier.....	114 à 117	120 à 125	117 à 120
Cantons de l'est.....	110	115 à 116	117 à 118
Des Marchands.....	116 à 117	133 à 137	133 à 138
Mechanic's.....	64 à 70	85 à 95	86 à 90
Royal Canad.....	90 à 92	105 à 112	104 à 108
Commerce.....	117 à 118	130 à 142	129 à 135
Dominion.....	108 à 110	106 à 108	108 à 110
Union.....	108 à 109	113 à 118	107 à 113

Les banques qui ont augmenté leur capital cette année sont:—Banques de Montréal, Jacques-Cartier, de Commerce, Toronto, des Marchands, Ontario, Royal Canadian et du Nouveau-Brunswick.

—Le *Chronicle* de Québec nous apprend qu'une nouvelle manufacture pour la fabrication de la nitro-glycérine doit s'établir à Québec, au printemps prochain. La demande de cet article est considérable en Canada, et jusqu'ici on était obligé d'aller le chercher aux Etats-Unis.

**UN MOT À NOS LÉGISLATEURS DU PARLEMENT FÉDÉRAL.**

Nous avons tout lieu de croire que la question de l'inspection obligatoire du poisson viendra sur le tapis à la prochaine session. Si nos législateurs doutent encore de l'urgence de l'inspection obligatoire, ils n'ont qu'à lire les réponses à la question:—

" L'inspection du poisson est-elle nécessaire et devrait-elle être obligatoire ou autrement? contenue dans le cinquième rapport du comité spécial des pêcheries, de la navigation &c., 1869 page 21, imprimée par ordre de la Chambre des Communes.

**MARCHÉ À GRAINS.**

Le toit de l'immense et pen élégant édifice connu sous le nom d'*école militaire* ou de *drill shed* s'étant écroulé, l'on se demande dans le public ce qu'il faudrait faire de cet éléphant. Les uns proposent de renverser les murs après le toit, de vendre les matériaux et l'emplacement, afin d'indemniser la Corporation des ses dépenses qu'elle a faites pour son érection. D'autres voudraient le convertir en marché; d'autres y transporter les boutiques de la Corporation.

Nous n'avons entendu nulle part exprimer le désir de le voir reconstruire pour faire un *drill shed* ou une *école militaire*.

Nous ne savons pas quelle décision le Conseil Municipal prendra en cette matière.

Qu'il nous soit permis seulement, de faire une toute petite suggestion aux autorités civiles. Ce serait de transformer cet édifice en marché à grains.

Depuis longtemps le manque d'un marché de ce genre est vivement senti. Il se fait à Montréal un vaste commerce de grains, et nos marchés actuels sont tellement encombrés que l'espace manque très souvent, surtout en été.

Il n'y a pas le moindre doute que cette conversion serait tout à l'avantage de la ville et de ceux qui viennent y vendre leurs produits agricoles.

La disposition des lieux exigerait une certaine mise de fonds; mais cette fois ce ne serait pas de l'argent perdu et gaspillé, bien au contraire.

**A LOUER—A VENDRE.**

A cette saison de l'année, beaucoup de propriétaires ont des magasins à louer ou à vendre, tandis qu'un plus grand nombre encore de marchands cherchent des magasins situés dans des endroits convenables pour leur genre de commerce ou pour la clientèle qu'ils se sont acquise ou qu'ils veulent acquérir.

Le moyen le plus facile pour les uns et les autres est de se mettre en rapports au moyen d'une annonce dans un journal comme le *Négociant Canadien* qui arrive chaque semaine dans des milliers de magasins.

De cette manière locataires et propriétaires trouveraient également leur compte et se dispenseraient d'une foule de désagréments et d'ennuis qu'entraînent nécessairement les démarches personnelles, qui ne sont pas toujours certaines d'obtenir un résultat satisfaisant.

Dans le but d'en faire une spécialité, nous avons résolu d'insérer dans le *Négociant Canadien* les annonces de maisons et magasins à vendre ou à louer aux taux suivants:

Une insertion (dix lignes).....	\$1.00
Deux insertions.....	1.50
Trois insertions.....	2.00
Quatre insertions.....	2.50

Nos amis tomberont d'accord sur la modicité

de ces prix, quand ils prendront en considération la classe spéciale à laquelle nous nous adressons et qui ne peut être atteinte aussi sûrement par aucun autre journal.

**SITUATIONS DEMANDÉES OU VACANTES.**

Voici l'époque de l'engagement des commis. Nous recommandons d'une manière spéciale aux marchands et aux commis de se prévaloir de la publicité du *Négociant Canadien*. L'avantage en est évident, et n'a pas besoin d'être démontré.

Pour donner un nouvel attrait à notre journal et pour créer une spécialité, nous publierons une annonce courte et claire de situation demandée ou vacante à raison de \$0.50 par insertion.

Pour une telle bagatelle, marchands et commis s'exempteraient l'ennui et l'embarras d'une foule de démarches personnelles.

Ces deux espèces d'annonces seront disposées de manière à attirer sûrement l'attention de tout lecteur du journal.

On se demande ce que signifient les expéditions considérables de poudre qui se font régulièrement de la Clyde, quand la paix paraît être universelle.

Ce qui suit est l'état comparatif des expéditions pour les années 1870 et 1871.

Expédition en 1871	2,595,500 lbs.
" " 1870	2,455,000 "

Les exportations en Décembre se répartissent comme suit :

15,000 lbs par Loch Ness pour Melbourne ; 23,350 lbs par Lusitana pour Bahin ; 50,000 lbs par Seafield pour Venise ; 60,000 lbs par Ulva pour Singapore ; 73,500 lbs par Annie Maine pour Hongkong. 30,000 cartouches furent aussi expédiées via Londres à Yorkolama par l'Eastern Chief ainsi que 50 tonneaux de poudre.

**INFORMATIONS COMMERCIALES.**

On parle d'établir, à Kamouraska, une usine pour préparer et mettre la sardine en boîtes. M. Emile Bonnemant a dû se trouver mercredi soir chez M. Ivanhoe Taché et s'entendre avec les principaux citoyens du village et surtout avec les gens qui s'occupent de la pêche.

Le capital de la société doit être de \$50,000, (cinquante mille piastres.)

Cette nouvelle industrie, la première de ce genre qui serait établie dans le pays, offre des avantages immenses et tout un avenir pour Kamouraska. Espérons que les personnes influentes du village sauront comprendre l'importance de cette industrie, et qu'elles ne manqueront pas de saisir cette occasion qui sera du village de Kamouraska, un des centres les plus importants du district de Québec.

Si M. Bonnemant réussit à Kamouraska, il passe de suite en France, où il doit se mettre en rapport avec quelques compagnies considérables qui exploitent cette industrie.

—On parle aux Trois-Rivières de former une compagnie particulière qui entreprendrait la construction du chemin de fer des Piles.

—La ligne Cunard ayant offert de transporter les malles d'Europe du mercredi sans aucune rémunération, les comités tant du Congrès que du Sénat décidèrent à l'unanimité d'accorder le contrat à la ligne Williams & Guion. Subsequemment le Maître-Général des Postes signa le contrat pour deux ans avec ces derniers au taux fixé par la loi.

Un des grands avantages de l'établissement de Chambres de Commerce est de faire connaître par des statistiques l'importance des localités où elles sont établies. L'établissement de la Chambre de Commerce de St. Jean, P. Q., a déjà eu d'honnêtes résultats pour cette ville. A peine formée, elle faisait connaître au gouvernement le besoin d'amélioration dans la navigation entre cette ville et Rouses Point. Le gouvernement envoya immédiatement des hommes compétents étudier sur les lieux ce qu'il y avait à faire et les améliorations demandées sont en voie de progrès. C'est par la Chambre de Commerce, que les délégués de la province d'Ontario à la réunion de la Chambre de Commerce de la Puissance qui ignoraient presque jusqu'au jour de la ville de St. Jean, P. Q., apprirent que les exportations de cette place s'élevaient à une somme assez respectable de six millions de dollars. C'est par sa Chambre de Commerce que St. Hyacinthe nous fait connaître aujourd'hui l'importance de son trafic. Il nous semble que ces seules raisons sont suffisantes pour hâter la formation dans les villes qui n'ont pas encore complété l'organisation de leurs Chambres.

**ÉTAT DES AFFAIRES DE LA STATION DU GRAND-TRONC À ST. HYACINTHE POUR L'ANNÉE 1871.**

A Romuald St. Jacques, Sec. Président de la Chambre de Commerce de St. Hyacinthe. Monsieur, — A la demande de plusieurs membres de votre Chambre et avec la permission du Directeur-Gérant du Grand-Tronc, je prends la liberté de fournir à votre Chambre quelques chiffres sur le montant des affaires de cette station durant l'année 1871.

**ÉTAT DU NOMBRE DE PASSAGERS TRANSPORTÉS DE CETTE STATION PAR LE GRAND-TRONC DURANT L'ANNÉE 1871.**

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
De St. Hyacinthe à Montréal	510	516	627	555	521	410	663	678	746	514	588	593	6821
" " Québec	1	8	16	6	15	14	33	14	19	33	15	8	187
" " Portland	1	1	2	1	1	2	3	3	1	1	1	2	20
" " Boston via Portland	162	81	281	217	209	49	37	80	84	156	162	94	1552
" " autres stations	699	480	793	730	591	916	764	769	830	665	617	509	8273
Total	1292	1086	1719	1509	1337	1391	1506	1543	1632	1369	1383	1206	16953
Montant des recettes durant cette même période	\$157.20	1,377.40	3,294.80	2,593.60	1,613.15	1,687.00	1,426.85	1,583.20	2,055.80	1,155.15	2,221.60	1,571.15	23,686.95

**ÉTAT DU NOMBRE DE LIVRES D'EFFETS TRANSPORTÉS PAR LE FREIGHT DE CETTE STATION.**

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total	
De St. Hyacinthe pour Boston	850	692.30	610.00	603.62	213.67	182.00	450.00	177.00	1750	2300.00	1000	61.0	3416.40
" " Portland	638.65	1200.00	3000.00	800.00	400.00	2207.50	404.50	300.00	22100	30500	30500	50000	109156.5
" " Montréal	776.65	178.88	737.33	667.77	743.63	594.40	367.73	361.50	14,320	22440	47165	97376.4	
" " autres stations	5334.42	7442.06	7631.28	4927.45	7377.37	5130.87	822.85	217620	571416	592818	617436	663646	7350460
Total	675323	951314	1195561	699584	873907	842467	940411	274470	697326	859338	874236	766911	9077348
Montant des charges sur les effets transportés	836.70	1,340.60	1,810.20	1,120.80	1,315.70	1,108.15	611.20	920.50	1,136.10	1,208.00	1,092.00	1,208.00	13,714.15

**ÉTAT DU NOMBRE DE LIVRES D'EFFETS REÇUS PAR LE FREIGHT DE CETTE STATION.**

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
Par effets reçus de Montréal	4407.20	4108.40	4289.60	6391.90	565.690	6127.60	617990	668490	579630	455800	658570	7206240
" " autres stations	39965	81905	145620	164090	219928	422497	86327	248780	455460	201140	59155	2472037
Total	486635	491945	574580	794280	735618	104257	904317	914870	1064490	1223570	710000	9678277
Montant des charges sur les effets reçus	608.30	721.50	768.40	1,142.70	991.80	1,020.05	1,282.09	1,336.15	1,107.20	1,180.05	1,180.05	12,241.25

**RÉCAPITULATION:—** Argent reçu des passagers..... \$23,686.90  
Argent reçu sur effets expédiés..... \$13,714.15  
Argent reçu sur effets reçus..... \$12,241.25  
Recettes totales en 1871..... \$49,642.30

Station de St. Hyacinthe, }  
25 janvier 1872. }  
G. F. BURNETT, Agent.



Table listing various goods such as Anis, Bouchons à Bière, Do. à Soda, and Colles fortes, with their respective prices per unit.

Alcalis, Comestibles et Produits de la Ferme, &c.

Table listing Alkalies (ALCALIS) and Edible products (COMESTIBLES) like Potasse, Jere, and various oils.

Table listing various types of Bacon, Ham, and other cured meats with prices.

Table listing Flour (FARINES) in various grades and other grain products.

Table listing Beans (GRAINS) such as Bled de Prin, Bled d'hiver, and other varieties.

Table listing Fish (POISSON) including Hareng du Labrador, Cango, and other species.

Productions du Canada et Manufacture Indigene.

Table listing Canadian and indigenous products like Anis, Allumettes Eddy, Balais en haiton, and Barley.

Large table listing various goods including biscuits, brooms, candles, and oils, with prices per unit.

Table listing 'TAB C' manufactured goods, including various types of soap and other products.

Vins et Spiritueux.

Table listing various wines and spirits, including beer, eau de vie, and cognac.

Table listing various types of wine and spirits, including Cognac, Brandy, and other beverages.

OLD TOM

Table listing 'OLD TOM' brandy and other spirits.

RUM

Table listing various types of rum.

VINS XERES

Table listing various types of Xeres wine.

PORTO

Table listing various types of port wine.

WHISKY ECOSSAIS

Table listing various types of Scotch whisky.

WHISKY IRLANDAIS

Table listing various types of Irish whisky.

CHAMPAGNE

Table listing various types of champagne.

Chaussures, Cuirs et Peaux.

Table listing various types of shoes, leather goods, and furs.

Caques	30	80
Shoody en Prunelle pour femmes	95	1 10
"    "    "    "    "    "	1 15	1 25
"    "    "    "    "    "	1 40	1 50
"    "    "    "    "    "	80	1 15
Balmoral M.S. en Buff pour femmes	1 40	1 70
"    "    "    "    "    "	1 40	1 60
"    "    "    "    "    "	1 90	2 25
Congress " en Buff	1 80	2 00
"    "    "    "    "    "	1 40	1 60
Balmoral " 11-2 en Buff pour filles	1 15	1 25
"    "    "    "    "    "	1 15	1 25
"    "    "    "    "    "	1 35	1 50
"    "    "    "    "    "	1 10	1 30
"    "    "    "    "    "	90	1 00
"    "    "    "    "    "	90	1 00

BUREAU DE POSTE, Montréal, 21 Septembre 1871.

Distribues.		MALLES.		Journées.	
A. M.	P. M.	A.	P. M.	A.	P. M.
<b>ONTARIO.</b>					
3.30		Ottawa, p. chemin de fer (a)	7.00	6.45	
3.30		Province d'Ontario (a)	7.00	6.45	
	6.30	Rivière Ottawa par route.	7.00		
<b>QUEBEC.</b>					
		Québec, Trois-Rivières et			
		Sorel, par vapeur			
		Québec, p. chemin de fer			
		Townshires, C.F.T. Riv. ar-			
		thabaska et Riv. du Loup		7.00	
8.00		St. Rémi et Hammingford		2.00	
2.00		St. Hyacinthe et Sherbrooke	6.00	1.00	
2.00		De St. Jean et Rouze's Pt.		2.30	
10.00		Shefford et la jonction du			
		chemin de fer Vt.		2.00	
<b>MALLES LOCALES.</b>					
11.00		Beauharnois (route)	6.00		
		Chambly (aussi 6 A. M.) et			
		St. Césaire.		1.30	
11.00		Contrecoeur, Varennes et			
		Verchers.		1.30	
11.00		Côte St. Paul et Tamories			
		Ouest.	10.30		
10.00	5.45	Huntingdon	6.00	2.00	
9.30	2.00	Lachine	6.00	2.00	
10.00		St. Lambert	2.00	0.00	
9.30	2.15	Laprairie	2.00		
11.00		Longueuil	6.00	1.30	
		N. Goussier & St. Révoilet.	7.00		
		Terrebonne & St. Vincent.	7.00	3.00	
8.30	5.00	Pointe St. Charles	8.30	5.00	
		St. Laurent, St. Eustache,			
		St. Scholastique, et			
		Belle-Rivière	7.00		
	1.30	St. Jérôme, Ste. Rose et			
		St. Thérèse.	7.00		
	2.30	St. Jean & Station, St.			
		Armand.	8.00	2.00	
8.10		Trois-Rivières par la Rive			
		Nord		.30	
8.00					
<b>PROV. MARITIME.</b>					
		N.-Brunswick et Isle P.E.		7.00	
		Halifax, N.-E.		7.00	

Les malles pour T.-Nouve sont envoyées tous les jours à Halifax, et de là la transmission se fera tous les vendredis alternatif à partir du 2 Juin.

ETATS-UNIS.

8.19 1/2		Boston et les Etats de la			
		Nouv.-Angleterre, excepté			
		le Maine	8.00	2.15	
8.10 1/2		New-York et les Etats du			
		Sup.	2 1/2	7	
8.19 1/2		Island Pond, Portland et			
		le Maine.	12 1/2	7	
8.30		Etats de l'Ouest et du Pa-			
		cifique et Manitoba.	7.00	6.45	

INDES OCCIDENTALES.

Lettres, etc. payés d'avance via N.-York, sont expédiées chaque jour à New-York d'où partent les malles.  
 Pour Havano et Indes Occidentales via Havano, tous les Jendis. P. M.  
 Pour St. Thomas, les Indes occidentales et Brésil, le 23ème jour de chaque mois.

GRANDE BRETAGNE.

Par la ligne Canadienne	Vendredi	7.00
Par la ligne W. & G. via New-York	Lundi	2.30

(a) Les sacs de la malle par les chars sont ouverts de 5.45 à 8.30 p.m.  
 (b) do. ouverts jusqu'à 1.35 p.m.

Les lettres enregistrées doivent être déposées 15 minutes avant la fermeture des malles.  
 Les boîtes à lettres dans les rues sont visitées à 10.30 a.m., 1.15, 6.45 et 9.00 p.m.  
 Le Dimanche à 9.00 p.m.

BULLEIN FINANCIER.

RAPPORT HEBDOMADAIRE DU MARCHÉ DES FONDS DE MONTRÉAL.

MONTRÉAL, 9 Février 1872.

Parts	BANQUES.	D. c. dernier	Cloturant à 6 m.
\$200	Banque de Montréal	230	232
250	" Amerique B. du N.	116	115 1/2
100	" de la Cité	72	80
50	" du Peuple	113	115
50	" Molson	124	120 1/2
40	" Ontario	111	111 1/2
100	" de Toronto	108	108 1/2
100	" Quebec	111	113
50	" Nationale	—	—
50	" Jacques-Cartier	114	—
100	" des Marchands	130 1/2	131
50	" des Canton de l'Est	112	—
40	" Royale Canadienne	103 1/2	104
100	" Union	105 1/2	108
50	" des Artisans	87 1/2	—
50	" Commerce	129	129 1/2
50	" Dominion	106	107
100	" Metropolitan	107	107 1/2

\* Y compris un Bonus de 2 p.c.

CHENNA DE FER.

£10	Grand Tronc	—	—
10	Atlantique & St. Laurent	28	30
20	Great Western	3	—
\$200	Champlain & St. Laurent	28	30

DIVERS.

40	Telegraphe de Montréal	5	18 1/2	183 1/2
10	" du Peuple	75	100	—
40	Compagnie du Gaz de Montréal	185	200	—
50	Chemin de fer Urbain	200	210	—
100	Compagnie du Richelieu	220	240	—
100	" Navigation Intérieure	65	—	—
100	" des Elevateurs	5	—	—
100	" de Vers du Canada	—	—	—
400	Bourse des Marchands	31	92	100
50	Société de Construction Per-	—	—	—
	manente du Dist. de Mon	41	113	—
50	Société de Construction Per-	—	—	—
200	Canada Rolling Stock	5	130	140

MINES, ETC.

20	Cio Minière de Montréal	—	—	—
5	" de Cuivre de la B. Huron	15	47	52 1/2
5	" " et d'Argent du	—	—	—
	"    "    "    "    "    "	—	—	—
100	" de Charbon Intercol.	75	80	—
50	" de Tourbe du Canada	—	—	—

OBLIGATIONS, DEBENTURES, Etc.

	Fonds de la Puissance, 6 p. c.	112	113
	Bons " 6 p. c.	111	—
	Debentures du Gouvernement, 6 p. c. str.	103	—
	" " 6 p. c. ct.	103	105
	" " 5 p. c. str.	96 1/2	—
	" " 5 p. c. ct.	97	99
	Droits Seigneuriaux, 6 p. c.	94	—
	Debentures de Champlain & St. L., 6 p. c.	90	—
	" " 8 p. c.	99	101
	" " Cité de Montréal, 7 p. c.	116	120
	" " 6 p. c.	101	104
	Obligations de Montréal, 6 p. c.	100	101
	Aqueduc " 6 p. c.	100	101
	Havre " 8 p. c.	—	—
	" " 7 p. c.	102 1/2	104
	" " 6 1/2 p. c.	104	105
	" " 6 1/2 p. c.	—	—
	Obligations de la ville de Québec, 6 p. c.	—	—
	" du havre " 8 p. c.	—	—
	" " 7 p. c.	—	—
	" de " p. c.	—	—
	" do la ville de Toronto, 6 p. c.	—	—
	Debentures des Comtés. 6 p. c.	—	—

CHANGE.

De Banque sur Londres, 60 jours	109	109 1/2
Privé " " "	—	—
Banque " New York	—	—
Privé " " "	—	—
Traite en or " " "	p	pair à 9 1/2
Or à New York	110	—

BURNETT & THOMSON,  
 64 Rue St. François-Xavier.

La Banque du Peuple  
 AVIS.

L'ASSEMBLEE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES de LA BANQUE DU PEUPLE aura lieu au Bureau de la Banque, rue St. Jacques, LUNDI, le QUATRIEME jour de MARS prochain, à TROIS heures de l'après-midi, en conformité à la seizième et dix-septième clause de l'acte d'incorporation.  
 Par ordre du Bureau des Directeurs,  
 A. A. TROTTIER,  
 Caissier

La Banque du Peuple  
 DIVIDENDE No. 73.

LES ACTIONNAIRES de LA BANQUE DU PEUPLE sont par le présent notifiés qu'un DIVIDENDE SEMI-ANNUEL de QUATRE par cent (4 par cent) pour les six mois courant, a été déclaré et sera payable, LUNDI le QUATRIE MARS prochain et les jours suivants au Bureau de la Banque.  
 Le livre de tran-fer sera clos le 15 au 29 Février courant, ces deux jours inclusivement.  
 Par ordre du Bureau des Directeurs,  
 A. A. TROTTIER,  
 Caissier.



ASSORTIMENT COMPLET DE PEINTURES, Huiles, Vitres, Pinceaux, Vitres colorées et de Miroirs, Tapisserie, Huile de Charbon, Lampes, etc., des plus considérables et admirablement choisis.  
 VENTES EN QUOS ET EN DÉTAIL.  
 Veuillez rendre une visite à mon Etablissement,  
 311 et 313 RUE ST. LAURENT, MONTRÉAL.  
 L. N. DENIS.

Avis du Gouvernement.



AVIS DU GOUVERNEMENT.

DÉPARTEMENT DES DOUANES,  
 OTTAWA, 21 novembre 1871.  
 ESCOMPTÉ autorisé sur les envois américains jusqu'à nouvel ordre: 8 par cent.  
 R. S. M. BOUCHETTE,  
 Commissaires des Douanes.  
 L'avis ci-dessus est le seul qui doit paraître dans les papiers autorisés, à la gabrier.

**A Vendre**

**UNE BALANCE A PLATEFORM** et à levier de Fairbanks, pesant 2,500 lbs. Cette balance sera vendue à bonne composition, le propriétaire n'en ayant plus besoin.

S'adresser à

MORIN & CIE.,  
24, Rue St. Sacrement.

**A Louer**

Sur la Rue St. Paul, entre la Place Jacques Cartier et le Marché Bonsecours, en bloc ou séparément, les deux magasins actuellement occupés par M. Hilaire Hélievaux, marchand de fer, et M. Claude Melançon, épiciier, et portant les Nos. 191, 193 et 195.

S'adresser à

ADPHONSE DESJARDINS,  
757, Rue Dorchester, Ouest,  
Vis-à-vis Windsor Terrace.

**A Louer**

Au Premier Mai prochain, les maisons et magasins Nos. 63, 65 et 67, Rue St. Antoine, et aussi le magasin No. 301, avec cour pavée en briques et deux grandes chambres dans les 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> étages.

S'adresser à

E. A. DUBOIS,  
No. 223, Rue Inspecteur,  
Quartier St. Antoine.

**A Louer**

Pour un an ou plus, du 1<sup>er</sup> Mai prochain, plusieurs Bureaux et Entrepôts dans la bâtisse Jacques-Cartier, au coin des rues St. Jean et Hospital. Situation tout-à-fait avantageuse et convenable pour affaires de toutes sortes.

S'adresser à

E. DUBOIS,  
No. 223, Rue Inspecteur.

**A Louer**

Un magasin et logement, situé aux coins des rues Murray et St. Joseph. Une boutique située au coin des rues St. Joseph et David; un très bon site.

Six logements situés sur la rue St. Dominique, plus haut que la rue Sherbrooke.

Deux magasins et deux logements situés sur la rue St. Laurent, près des limites de la cité.

Une maison à trois étages, située au coin des rues Desrivières et Bonaventure, en face du Dépot du Grand Tronc; un très bon site pour un Hôtel.

Un logement contenant six appartements situé sur la rue Desrivières, près du dépot.

Un clos à bois situé sur la rue Murray, entre les rues St. Joseph et William.

POINTE ST. CHARLES.

Un Hôtel en face du Marché St. Gabriel, coin des rues Guy et Centre; cette place a toujours été tenue comme hôtel recevant les marchands d'animaux du Haut-Canada.

Deux magasins dans le même bloc, un sur la rue Guy et l'autre sur la rue Centre.

Deux magasins et logements situés au coin des rues Seigneur et Centre.

Une boulangerie et un logement situés sur la rue Seigneurs.

**A Vendre a Conditions Faciles**

Sur le chemin de Ste. Catherine, à un mille et demi de la barrière du Mile-End, SIX LOIS de trois arpents chaque et un de neuf arpents. Une très bonne localité pour résidence privée. Il y a sur un de ces lots une très-bonne maison et autres dépendances.

Six cents acres de terre, dont cent sont cultivables, situés sur la Rivière au Lièvre, entre Buckingham et Hull, Bas-Canada.

Une autre terre située dans le Haut-Canada, contenant cinquante arpents, à huit milles de la cité d'Ottawa, faisant face à l'église du village St. Joseph. Cette terre est située sur un chemin macadamisé qui conduit à la ville. Ces propriétés sont claires de toutes hypothèques.

S'adresser à

CHARLES GAREAU,  
35, rue MacKay, Montréal.

**S. CELINAS**

IMPORTATEUR

ET

**Marchand en Gros**

DE

**NOUVEAUTES**

A

**TRANSPORTE SON MAGASIN**

AU

**No. 256 RUE ST. PAUL**

MONTREAL.

Deuxième porte de

**M. AMABLE PREVOST.****Agence Mercantile du Canada**

(The Commercial Agency of Canada)

Etablie Janvier 1871.

Fournit des Informations détaillées sur le caractère, l'aptitude, la position financière de chaque négociant, commerçant et banquier de la Puissance.

Un *Registre contenant les noms et la valeur pécuniaire des personnes engagées dans le commerce a été publié avec un supplément quotidien des changements et de l'établissement de nouvelles maisons.*

**MURRAY, MIDDLEMISS & CO.**

PROPRIETAIRES,

181, RUE ST. JACQUES  
MONTREAL.

SUCCURSALES:

Toronto, Halifax, London, Manchester, Sheffield, Liverpool, Glasgow, Melbourne, Paris.

BUREAUX ASSOCIÉS:

New York, Boston, Philadelphia, Baltimore, Chicago, Cincinnati, Washington, St. Louis, San Francisco, Portland, Mo.; Portland, Oregon; Detroit, Milwaukee, Louisville, St. Joseph, Toledo, St. Paul, Quincy, Kansas City, Albany, Syracuse, Utica, Binghamton, Rochester, Buffalo, &c.  
On se charge de collections à des taux satisfaisants. On ne charge que sur les règlements effectués.

**Importation Directe.****J. HUDON & CIE.**

246 RUE ST. PAUL & 199 & 201 RUE DES COMMISSAIRES.

OFFRENT EN VENTE:

**SPIRITUEUX, ETC.**

Caisses, } Eau-de-Vie de Robin, Hennessy,  
Barriques, } Chaloupin, Otard Dupuy, &c.  
Quarts, }  
Huitième. }

**Eau-de-Vie Giraud et Frere,**

En Caisses.

Barriques, } Geniève DeKuyper, Houman.  
Caisses, } Porter de Guinness, grandes et  
do. } petites bouteilles.

**Vins.**

Muscadet, Véritable Bourgogne, San Pedro, Pur jus, Sicile blanc et rouge, Champagne cachet vert.

**Vin de Messe**

spécialement importé pour le Clergé du Canada.

Porto de Thompson et de Graham, diverses marques.—Sherry de Duff, Gordon & Cie., diverses marques.

**Vinaigre de Vin blanc de Bordeaux.**

HUILES D'OLIVES en futs et caisses de Sicile, de Bordeaux et de Marseille.

**Denrees Coloniales.**

CAFE vert, rôti, moulu; SUCRE blanc, blond et jaune; MELASSE centrifuge, moscovade, terçade, Barbade, &c., &c.

TABAC manufacturé, Cigares, &amp;c., &amp;c.

THE verts et noir, japonais, &amp;c.

**Cire blanche de la Havane.****Produits Chimiques.**

Couperose, Alun, Vitriol, Sel Epsom, Garance, &c., &c.

**Divers.**

Chandelle Spermacétique de Belmont, 6 et 12; Bougies françaises, Parafine, Marinades Cross & Blackwell, Wyatt, &c., Noix, Raisins, Figs, Prunes, &c., &c.

**Macaroni et Vermicelle de Bordeaux et de Marseille.**

W. A. CAMPBELL &amp; CIE.

IMPORTATEURS & MARCHANDS EN GROS  
DE

Café, Chocolat, Cocoa et Broma de Choix, Epices, Moutarde, Crème de Tartre, Bi-car de Soude, Poudre à Boulanger, Farine de Riz et Chicorée moulue et en grain.  
Propriétaires du Moulin à Vapeur d'Epices et Café Canada.

BUREAU 21 RUE ST. SACREMENT,

MONTREAL.

**Scierie à Vapeur.****SCIERIES A VAPEUR**

DE

J. McD. CAMPBELL &amp; CIE.

Ci-devant MOULINS DOUGLAS

472 Rue William, (McCord ouest.)

Bois de service scié et plané à ordre.

J. McD. CAMPBELL.

ALFR. HOUL.

**Pharmaciens.**

**JAMES GOULDEN**  
Pharmacien en Gros

IMPORTATEUR ET FABRICANT  
D'HUILES POUR LES CHEVEUX,  
GRAINES de JARDINS et de CHAMPS,  
Savons—Toilette et de Castille,  
Parfums, Poudres,  
Essences Odorantes, Syrops de fruits,  
Poudres de condition, Huile gazoline,  
Huiles à Vers, Huile noire,  
Poudres à blanchir, Poudre d'œuf,  
Huile de Castor à la livre ou en bouteilles,  
Bois de Tointure, Bouteilles de Nourricio,  
Cristaux de Magenta en boîtes, à la pesée,  
Camphre, Suco au Poivre,  
Bandages, etc.,  
NATRO-KALI DE GOULDEN, ou EXTRAIT DE SAVON

pour la manufacture du Savon—chaux ou lessive. Il sert à la fabrication des Savons Durs, Savons de Toilette, Savons Jaunes et Savons Doux. Il est aussi utile pour divers objets, tels que pour nettoyer les machines, les caractères, laver les planchers, les ponts de navires, les vaisseaux à lait, enlever les taches de peinture, etc., etc.

A vendre chez tous les Pharmaciens en gros et la plupart des Pharmaciens en détail et des Epiciers de la Puissance.

**JAMES GOULDEN,**  
175 Rue St. Laurent, MONTREAL.

**LE SOTHÉRION**

PAPIER PULMONAIRE ANTI-ASTHMATIQUE.

DIPLOMÉ.

Préparé par le Dr. POUTRIER, de la Faculté de Paris.

CE NOUVEAU REMÈDE, résultat de longues recherches et d'expériences multipliées, est souverain contre les maladies des voies respiratoires, ces affections cruelles et terribles considérées jusqu'à ce jour comme incurables.

Depuis qu'il a commencé d'être en usage, des cures rapides dans des cas désespérés ont été obtenues, et un nombre considérable de certificats sont venus attester son efficacité; aussi chaque jour il prend une plus grande extension et bientôt il sera universellement connu.

Ce remède agit dans les maladies anciennes comme dans les maladies nouvelles; son administration est des plus simples et exempte de tout inconvénient.

Il guérit Asthme, Consomption, Bronchite, Toux nerveuse, Grippe, Coqueluche, Irritations de Poitrine et de Gorge, Insomnie, Palpitations de Cœur, Faiblesse de Constitution.

On peut donc à l'aide de ce remède incomparable dissiper l'accès le plus rebelle en huit ou dix minutes, et arriver, en continuant d'en faire usage, à la guérison des maladies énumérées.

Le Sothérior, Papier Pulmonaire Anti-Asthmatique se vend par paquets de 25 feuilles. Prix \$1.00.

On expédie contre remboursement ou contre un mandat sur la poste.

N. B. Le Sothérior, Papier Pulmonaire Asthmatic étant breveté, toute contrefaçon sera poursuivie suivant la loi.

Dépôt Général—Pour la France, No. 14 rue de Castiglione, Paris; pour le Canada, chez le Dr. POUTRIER, Chirurgien Dentiste, 15 rue St. Jean, Québec.

Agents, pour la Puissance du Canada,

EVANS, MERCER & CO.,  
Montréal.

**Marchands de Poissons.**

POISSON I POISSON II POISSON III

200 quarts Mer-verte.  
200 quintaux de Sable.  
20 quarts saumon No. 1.  
100 quarts Hareng de Canso.  
100 do do Labrador.

A vendre par  
CHAS. FRASER & CIE.,  
375 Rue des Commissaires.

**JAMES C. GORDON,**

MARCHAND EN GROS DE POISSON DE TOUTES SORTES.  
Frais, Salé, Fumé, Sèche, Salé vert, en Saumure, et de CONSERVES ALIMENTAIRES, d'HUILES de MORUE et de LOUP MARIN, des célèbres HUILES de MALPEQUE

FINNAN HADDIES toujours en mains.  
Entrepôt des Pâtisseries Moine—St. Nicolas,  
MONTREAL.

**Marchands de Farines.**

A. W. OGILVIE & CIE.

MARCHANDS DE FARINES, CEREALES, BARLEY, &c.  
Moulins—ECLUSE ST. GABRIEL.  
Bureaux,—36, 38 et 40. Rue des Enfants Trouvés,  
MONTREAL.

BOYER, HUDON & CIE.,

Successeurs de LOUIS BOYER & CIE.,  
MARCHANDS DE GRAINS ET FARINES, PROVISIONS et EPICERIES,  
L. ALPHONSE BOYER.  
FIRMIN HUDON. MONTREAL.  
CHARLES BOYER.

HOSPICE LABELLE & CIE.,

MARCHANDS DE FARINES, GRAINS ET PROVISIONS,  
No. 10, Rue du Port, MONTREAL.

LAPRENIÈRE & ST. ONGE,

MARCHANDS DE GRAINS, FARINES ET PROVISIONS, COMMISSIONNAIRES, etc.,  
295 RUE DES COMMISSAIRES, MONTREAL.

KIRKWOOD & MORE,

MARCHANDS DE CEREALES, FARINES, POISSONS et HUILES de POISSON,  
26 Rue des Enfants Trouvés, MONTREAL.

**Fabricants de Chaussures.**

N. VALOIS & CIE.,

MANUFACTURIERS ET MARCHANDS DE CHAUSSURES, EN GROS,  
26 ET 28 PLACE JACQUES CARTIER, MONTREAL.  
NARCISSE VALOIS. JUDE VALOIS.

G. BOIVIN,

FABRICANT DE CHAUSSURES  
BENGROS  
No. 300 RUE ST. PAUL, MONTREAL,  
Vend à meilleur marché, pour argent comptant, que partout ailleurs.  
Une visite de la part de messieurs les marchands est respectueusement sollicitée dans notre intérêt mutuel.

JOSEPH VALADE,

IMPORTATEUR ET MARCHAND DE BOTTES ET SOULIERS,  
133 RUE NOTRE DAME,  
Coin de la Rue Gosford, Montréal.

On trouve à ce magasin un assortiment très complet et très varié dans toutes les branches qui constituent le commerce de chaussures.  
On sollicite une visite.

A. ROCHON,

LITHOGRAPHIE ET IMPRIMEUR,  
89 — Rue St. Jacques — 89  
(Au-dessus des Bureaux du Evening Star.)  
MONTREAL.

M. A. R. sollicite le patronage canadien, étant le lithographe canadien à Montréal. Prix modérés.

P. L. TOUSSIGNANT,

SYNDIC OFFICIEL,  
ARTHABASKAVILLE,  
Sollicite respectueusement de MM. les marchands, les affaires qu'ils peuvent avoir dans le district d'Arthabaska sous l'Acte de Faillite de 1869.

LE

**VERDICT DU PEUPLE**

LA MACHINE A COUDRE

DR

**GARDNER.**

Est reconnue par les meilleurs juges du pays, pour être la meilleure Machine à point noué pour Famille et pour les Manufactures, qui ait été présentée au public.

Ces MACHINES ont obtenu les prix suivants en compétition avec les meilleures Machiues de ce pays:—

Liste de Prix pour 1871.

Premier prix à Toronto—Premier prix à Londres. à l'Exposition du Great Western—Premier prix à Guelph, à l'Exposition du Great Central—Premier prix à Ste. Catharine, Comté de Lincoln—Premier prix à Chatham, Comté de Kent—Premier prix à Waterloo, Comté de Waterloo—Premier prix à Orangeville, Comté de Simcoe—Premier prix à Mono, Comté de Peel—Premier prix à Caledon, Comté de Simcoe—Premier prix à Welland, Comté de Welland—Premier prix à Otterville, Comté d'Oxford—Second prix à l'Exposition Provinciale de Kingston, et Diplo à Hamilton, et diverses autres Expositions de Comté.

Cette Machine peut ourler, border, broder, faire des remplis, piquer, rebattre, et coudre toutes les étoffes depuis les plus légères jusqu'aux cairs les plus épais. PRIX: \$32, garantie pour 5 ans.

Ces Machines sont également vendues par paiements mensuels.

W. N. LLOYD,

Agent pour Montréal et les environs.

431,—Rue Notre-Dame,—431,

[COIN DE LA RUE DOLLARD.]

On demande des AGENTS pour les Comtés des environs de Montréal.

**Au Commerce.**

Les marchands qui visitent Montréal et veulent consulter leurs intérêts feront bien de visiter les maisons de commerce sous-nommées avant d'impléer.

**COURTIERS et COMMISSIONNAIRES:**

A. & A. B. CHARLEBOIS,  
16 Rue St. Sacrement.

R. FAIRBANKS,  
5 Rue St. Sacrement.

**IMPORTATEURS DE VINS ET SPIRITUEUX:**

JOHN HOPE & CIE.,  
Halle au Blé, Rue St. Sacrement.

VILLENEUVE & LACAILLE,  
Bâtisse des Sœurs, No. 343, Rue St. Paul.

D. P. BEATTIE,  
17 Rue St. Sacrement.

VICTOR DUVIGNAUD,  
30 Rue St. Nicholas.

G. VERLAQUE,  
5 Rue St. Sacrement.

**MARCHANDS DE DENREES COLONIALES:**

J. HUDON & CIE.,  
159 et 201 Rue des Commissaires.

DESMARTEAU & CIE.,  
231 et 233 Rue des Commissaires.

G. MELANÇON,  
181 Rue St. Paul.

N. QUINTAL,  
83 Rue St. Joseph.

Assurances.

ETAT FINANCIER  
DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE  
**ANDES,**

25 Octobre 18 1.

Argent en mains, à la banque et en transit	\$235,031.13
Bonds des États-Unis, Etat, Ville et Comté, valeur actuelle	\$390,073.34
Bonds du chemin de fer, valeur actuelle	8,990.00
Prêts collatéraux	94,500.00
Intérêts accumulés	43,000.00
Premiers hypothèques	697,193.53
Billets recevables	9,347.66
Comptes courants primés et balances entre les mains des agents	38,026.50
Montant des actionnaires par cotisation	500,000.00

Total de l'actif..... \$2,078,143.40

PERTES DE CHICAGO.

\$850,000

EN COURS DE REGLEMENT.

J. B. BENNETT.

Président.

N. P. HARRINGTON, Agent,

225 Rue St. Jacques.

4 Novembre.

COMPAGNIE D'ASSURANCE AGRICOLE  
DE WATERTOWN, N.Y.

ÉTABLI EN 1853.

ACTIF - - - \$601,503.97.

Deposé entre les mains du Gouvernement pour le bénéfice des assurés Canadiens,  
\$100,000

Président:

JOHN C. COOPER.

Secrétaire:

ISAAC MUNSON.

E. H. GOFF, Agent Général.

DIRECTEURS CANADIENS:

- Hon. LOUIS ARCHAMBAULT, Ministre d'Agriculture.
- Hon. FRANK SMITH, Sénateur.
- B. BENOIT, Ecr., M.P.
- JOHN CRAWFORD, Ecr., C.R., M.P., et Président de la Banque Royale Canadienne.
- JOHN TURNER, Ecr., (de Sessions, Turner & Co.) Toronto.
- ALEX. MANNING, Ecr., Toronto.

SUCCURSALE: 235 RUE ST. JACQUES,  
MONTREAL.

Cette compagnie borne ses affaires à l'assurance des bâtiments de ferrie et des résidences dénichées et de leur contenu, elle peut émettre des polices de cette description à environ la moitié du taux ordinairement chargé par les compagnies qui assurent toutes sortes d'édifices.

**CANADA LIFE**  
ASSURANCE COMPANY.

CETTE INSTITUTION établie depuis 1847 est depuis longtemps placée hors des dangers des premières années d'une Compagnie d'Assurance.

SON AMPLÉ CAPITAL, SES FONDS,

et l'administration qui est confiée à des personnes d'une expérience consommée offrent des

GARANTIES INCONTESTABLES

aux assureurs.

Ces traits caractéristiques et la

MODICITÉ DE SES TAUX

sont de cette institution qu'elle n'est surpassée en avantages par aucune autre.

On peut obtenir en s'adressant soit aux agences, soit aux bureaux de la Compagnie, des copies détaillées du dernier rapport, les tables des taux des différents systèmes d'assurances.

BUREAUX à MONTREAL: 106 Rue St. Jacques.

R. POUNALL,

Agent Général.

BUREAUX à HALIFAX: 25 Prince Street,  
J. W. MARLIG, Agent Général.

Assurances.

UNION COMMERCIALE COMPAGNIE D'ASSURANCE DE LONDRES, ANGLETERRE.—Capital, 24 Millions Stg.—Deposé en Canada, \$150,000. FEU.—On accorde des polices d'assurance sur grain et produits de la ferme, magasins d'entrepôts, demeures, magasins et Usines et leurs contenus. VIE.—Garantie parfaite et taux raisonnables. Marques caractéristiques—Economie dans l'administration et bonus libéraux. Voir exemples dans le prospectus.

MORLAND, WATSON & CIE.,

Agents Généraux pour le Canada.

FRED. COLE, Secrétaire.

A. TELLEZ, Sous-Agent.

Bureaux—385 & 387 Rue St. Paul.

Ferronnerie et Quincaillerie.

C. H. LETOURNEUX,

IMPORTATEUR de  
FERRONNERIE,  
QUINCAILLERIE,  
COUTELLERIE, &c., &c.,  
261 à 265 Rue St. Paul, (coin de la rue Vaudrouil),  
MONTREAL.

MAGASIN CANADIEN DE FERRONNERIES

H. BELIVEAU, Importateur de FERRONNERIES et Fabricant de FERBLANTERIES, ENSEIGNE de L'EGOINE et de CADENAS. Nos. 193 et 195 Rue St. Paul, MONTREAL. Assortiment complet d'huiles, Térébentine, Peintures de toutes sortes, Vitres de toutes grandeurs, Vernis, etc.—Aussi: POELES DOUBLES à un ou deux fourneaux, POELES DE CUISINE à charbon et à bois, de fantaisie et autres.

SANCER & FRÈRE,

IMPORTATEURS de FERRONNERIES et QUINCAILLERIE,

Nos. 283 et 285 coin des Rues St. Paul et St. Gabriel  
Assortiment complet de FERRONNERIES, ainsi que Vitres de toutes grandeurs, PEINTURES de toutes couleurs, MASTIQUE, HUILE, Térébentine, Vernis à Meubles, Vernis à Voiture, POELES de Cuisine, POELES DOUBLES, FER en barre, CHARBON, etc., etc.

Marchands de Cuir.

A. KEROACK,

NÉGOCIANT EN GROS DE  
CUIRS, PEAUX, HUILES, et  
MARCHAND A COMMISSION,  
505 Rue St. Paul,  
MONTREAL.

LA SEMELLE PATENTÉE

DE  
NOÉ BELHUMEUR,

POUR PRÉSERVER de l'RHUMIDITÉ et du FROID, DES RHUMES DE GORGE ET DE POITRINE, cet article est indispensable à tous et spécialement aux invalides, aux convalescents et aux personnes de FAIBLE CONSTITUTION. C'est le seul préservatif efficace qui existe. En vente chez tous les marchands de chaussures.

ADOLPHE GERMAIN,

AVOCAT,

SOREL, District de Richelieu.

M. GERMAIN se charge de toutes collections et d'affaires légales dans le district de Richelieu.

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE DE  
1869.

CANADA  
Province de Québec,  
DISTRICT DE MONTREAL.

DANS LA COUR SUPERIEURE.

Dans l'affaire de

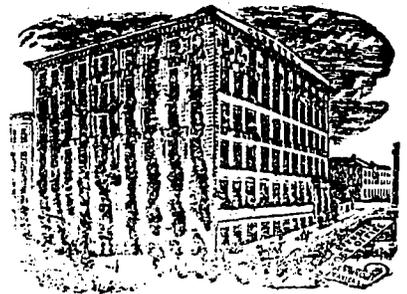
ADOLPHE DESÈVE,

Failli.

Le VINGT-SEPT Février prochain, le Failli demandera par les Procureurs soussignés à la dite Cour sa décharge en vertu du dit Acte.  
Montreal, 11 janvier 1872.

DOUTRE, DOUTRE & DOUTRE.

Procureurs du Failli



FONDÉE EN 1776.

"THE GAZETTE,"

MONTREAL.

Edition quotidienne \$5.00 par année; édition hebdomadaire \$1.00 par année.

Ce journal occupe le premier rang parmi les journaux du Canada, et se distingue par, Ses articles de fonds hors ligne. Ses rapports commerciaux les plus complets. Ses dépêches télégraphiques les plus récentes. Ses nouvelles du jour les plus intéressantes. Ses comptes-rendus légaux les plus exacts. La littérature la plus choisie.

COMME JOURNAL D'ANNONCES

il est infiniment supérieur à tout autre papier-nouvelles de la Province de Québec.

L'augmentation des affaires a nécessité la translation de l'établissement de l'imprimerie de la Gazette à ces vastes et magnifique bâtiments sur la rue St. François-Xavier, qui occupent tout l'espace entre les rues Craig et Fortification s'étendant à 100 pieds en arrière de la rue St. François-Xavier, fournissant ainsi les plus grandes facilités pour l'exécution d'impression de livres et d'ouvrages de quelque nature qu'ils soient.

ON EXÉCUTE à CET ATELIER

- Grands Placards,
- Connaissements,
- Affiches,
- Cartes d'affaires,
- Etiquettes, Chèques,
- Journaux,
- Catalogues,
- Blancs d'Avocats,
- Têtes de lettres et de comptes,
- Circulaires,
- Blancs de Billets Promissoires,
- Programmes,
- Magasins Pictoriques,
- Blancs de Formes Légales,
- Pamphlets,
- Rapports,
- &c. &c. &c.

et toute autre description d'impressions pour assurance, loi, banque et commerce, que l'on sollicite respectueusement.

AUX DIRECTEURS DE CHEMINS DE FER ET DE COMPAGNIES À VAPEUR.

La Gazette est la seule imprimerie dans la Province qui possède les machines nécessaires à l'impression de billets de Chemins de fer et de Bateaux à Vapeur en coupures.

Elle comprend deux machines d'Edmonson pour l'impression des billets et une presse à coupon, avec laquelle on imprime et numérote consécutivement par la même opération.

On règle à ordre livres blancs avec ou sans entêtes d'une manière supérieure.

Les commandes de toutes sortes, soit verbales, par lettre ou télégraphe, sont exécutées avec ponctualité et livrées par maille, poste, ou express.

Les propriétaires de la Gazette en appellent avec confiance aux marchands et au public en général pour une partie de leur patronage pour l'impression de livres ou autres ouvrages.

T. & R. WHITE.

Montreal, 12 Octobre, 1871.